



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

**Compte rendu de la séance du
30 septembre 2025**

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le 30 septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures dix, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du 5 septembre deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-12, L.2121-10 et R.2121-7.

Étaient présent. e. s :

Karine BARBAGLI, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAULT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Jean-Paul MAUREL, Yohann ROSZÉWITCH, Julien ROUET, Antoine SIGWALT, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Absent·e·s ayant donné pouvoir :

Jimmy BERTHÉ à Catherine TRONCA

Shirley WIRDEN à Luc FERRY après son départ à 19h40

Audrey PULVAR à Boris JAMET-FOURNIER

Raphaëlle RÉMY-LELEU à Amina BOURI

Amina BOURI à Corine FAUGERON après son départ à 20 h 20

Véronique LEVIEUX arrivée à 19 h 20

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de vingt-quatre membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, à 19 h 10.

Ordre du jour

COMMUNICATION

Communication de rentrée

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2025 18 Désignation du secrétaire de séance

PC 2025 19 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025

Adoption de la procédure d'urgence

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

PC 2025 20 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

2025 DDCT 137 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

2025 DSOL 133 Accès aux Droits et Besoins Fondamentaux

2025 DSOL 159 Subventions (16 000 euros) à 7 associations et convention annuelle avec 4 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité Paris Centre 2025

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DAC 45 Subvention (1 055 000 euros) et avenant à convention de fonctionnement avec l'association La Place - centre culturel hip-hop (Paris Centre)

2025 DAC 114 Solde de subvention (5 000 000 euros) en faveur de l'association Théâtre Musical de Paris (Paris Centre), au titre du fonctionnement du Théâtre du Châtelet pour l'année 2025

2025 DAC 137 Subventions (2 960 490 euros) et avenants aux conventions avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre) et le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Île-de-France (19^e)

2025 DAC 278 Subvention (2.238.805 euros) à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (Paris Centre) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs

2025 DAC 170 Subventions (152.000 euros) et conventions à 16 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique

2025 DAC 221 Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'Association de la Régie Théâtrale

2025 DAC 406 Convention d'Occupation du Domaine Public avec l'association Théâtre Musical de Paris pour le Théâtre du Châtelet (Paris Centre)

2025 DAC 275 Subvention (1.000 euros) et convention d'équipement avec l'association Les Amis de la Tour Jean-Sans-Peur

2025 DVD 114 Canaux parisiens - Exploitation et modernisation du port de l'Arsenal (Paris Centre et 12^e) et de la halte nautique de la Villette (19^e) - Principe de renouvellement de la délégation de service public

2025 DPE 39 Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris

2025 DAE 10 Budget participatif parisien - Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (782 000 euros) en faveur de 15 structures lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire

2025 DAE 47 Subventions et conventions (1 013 500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi

2025 DAE 61 Conventions et subventions (403 500 ?) avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DAE 160 Prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens

2025 DASCO 67 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros)

2025 DASCO 68 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros)

2025 DASCO 69 Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2 588 782 euros)

2025 DASCO 45 Subventions d'investissement (250 054 euros) à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

2025 DASCO 70 Modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (128 480 euros)

2025 DASCO 74 Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 192 674 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

2025 DASCO 75 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (98 842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

2025 DASCO 99 Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE - Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025

2025 DFPE 122 Subvention (152 600 euros) à six associations, pour des actions renforçant le lien parents-enfants à PC et dans le 10^e, 12^e, 13^e et 18^e - avec deux conventions annuelles et trois avenants

2025 DFPE 86 Subvention (61 127 euros), avenant n°7 à l'association Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) pour la crèche collective La Clairière située 1, rue Dussoubs (2^e)

2025 DCPA 1 Indemnisation de la Ville de Paris par différentes entreprises due à des infiltrations survenues au Musée Carnavalet, Paris 3^e suite à des travaux de rénovation

2025 DDCT 140 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026

2025 DDCT 141 États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DEVE 35 Dénomination allée Léa Massari attribuée à une allée du jardin Monica Vitti (Paris Centre)

2025 DEVE 66 Subventions à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros)

2025 DJS 150 Baignades en Seine : approbation du principe de gratuité et autorisation de déposer toute demande administrative quant à la réalisation du futur site sis à Paris Centre en remplacement de Bras Marie

2025 DLH 156 Réalisation, 16 rue Crillon (Paris Centre) d'un programme de construction neuve de 26 logements sociaux (11 PLAI - 10 PLUS - 5 PLS) par RATP Habitat - Subvention (2 118 062 euros)

2025 DLH 240 Réalisation, 16 rue des Coutures Saint-Gervais (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 5 logements sociaux (4 PLAI et 1 PLUS) par AXIMO - Subvention (132 544 euros)

2025 DLH 161 Réalisation 119/121 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 9 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (161 207 ?)

2025 DLH 194 Réalisation, 12 rue Saint-Anastase (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (74 790 euros)

2025 DLH 253 Réalisation, 62 rue Saint-Honoré (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (76 656 euros)

2025 DLH 273 Réalisation, 6 rue des Prêcheurs (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (38 917 euros)

2025 DLH 206 Réalisation, 45 rue du Sentier (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 22 logements sociaux par la RIVP - Subvention (351 181 euros)

2025 DLH 244 Avenant n° 19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA

2025 DU 72 Cession de lots de copropriété à usage de caves 15-17 rue des Barres et 8-14 rue François Miron (4^e)

2025 DSP 49 Dotations (2 116 142 euros) et avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DVD 29 Parc de stationnement Bercy Seine (12^e) - Avenant n° 10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar

2025 DVD 43 Parc de Stationnement Hôtel de Ville (Paris Centre) - Avenant n° 3 de prorogation de la convention de concession

2025 DVD 98 Stationnement de surface - Économie Sociale et Solidaire

2025 DVD 57 Subventions - Conventions avec les associations Boîtes à Vélo, Wimoov et la FNAUT

2025 DVD 112 Plan Vélo 2021-2026. Signature de 1 convention financière avec la Région IDF et de 2 conventions financières avec la MGP concernant l'aménagement de divers projets cyclables (4 681 100 ? HT)

VŒUX

VPC 2025 29 Vœu déposé par le conseil de quartier Louvre-Opéra relatif à la préservation de la Diversité Commerciale, élément clé du cadre de vie dans le quartier Louvre-Opéra

VPC 2025 30 Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à la dégradation préoccupante de la situation rue de Turbigo et au tunnel des Halles

VPC 2025 31 Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un jardin de Paris Centre en hommage à Ginette Kolinka

VPC 2025 32 Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un lieu de Paris Centre en hommage à Vladimir Jankélévitch

VPC 2025 33 Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en souvenir de la première boutique des frères Renoma

VPC 2025 34 Vœu présenté par Ariel Weil, Karine Barbagli, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Odette Longuet



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

QUESTION ORALE

QPC 2025 04 Question orale au Maire de secteur de Paris Centre présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relative au square Albert Schweitzer



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Bonsoir, pardonnez-nous pour ce petit retard à l'allumage, mais nous venons de terminer à l'instant une très belle cérémonie pour célébrer la plantation d'un Olivier à la mémoire d'Ilan Halimi et par la même occasion la désignation du jardinet Pierre Rodolphe que nous avions votée dans ce conseil juste avant l'été et que nous n'avions pas eu l'occasion encore d'inaugurer. C'est donc chose faite.

Pour le public qui est accueilli ce soir, merci d'être là. Si vous avez à un moment donné envie de vous changer les idées, il y a une conférence en cours sur Danielle Casanova, cette résistante qui donne son nom à l'une des très belles rues de Paris Centre. Nous avons Danielle Casanova dans la salle des mariages et Odette Pilpoul dans la salle des fêtes, nous sommes encadrés par ces deux figures tutélaires, deux femmes résistantes.

Je vous propose, Mesdames et Messieurs les élus, que nous commençons par une communication très brève de rentrée.

COMMUNICATIONS

Communication de rentrée

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vais en donner quelques éléments. Ma chère Karine, si tu veux n'hésite pas à la compléter.

Comme tous les étés, c'est l'heure d'une sorte de compte de tous les travaux qui ont été réalisés dans les crèches, dans les écoles et dans les collèges de Paris Centre avec 4 nouvelles cours végétalisées dites oasis qui s'ajoutent donc aux 14 existantes pour un total de 6000 m² de cours réaménagées. Les travaux ont été initiés en été, une partie est terminée, une partie va continuer à se déployer sur les vacances d'automne et de fin d'année pour pouvoir englober la période de plantation. Typiquement, on fait les bacs, on creuse et ensuite on plante. Ce sera par exemple le cas de la cour jardin de plus de 700 m² en plein cœur du Marais qui est réservée aux collégiens de Victor Hugo la semaine et ouverte à tous les habitants le week-end et qui devrait être disponible pour les collégiens dès la rentrée des vacances d'automne. Elle portera le nom de Ginette Kolinka, cela fera l'objet d'un vœu ce soir, on en parle un peu plus tard.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Je voudrais aussi remercier et exprimer nos remerciements collectifs à la Section locale architecture, l'émanation territoriale de la Direction de la construction publique et de l'architecture, la SLA de Paris Centre qui mène chaque été entre 80 et 100 chantiers et à la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance, l'émanation territoriale de la Direction des familles et de la petite enfance et des Affaires scolaires, qui ont travaillé d'arrache-pied tout cet été dans des délais qui sont toujours contraints puisque quelque jours avant la rentrée on a toujours les cheveux qui se dressent sur la tête avec Karine quand on passe voir les chantiers, mais ils y arrivent toujours à la fin. D'ici la fin de l'année, grâce à ces travaux engagés cet été, ce sont 3 rues aux écoles supplémentaires, à Béranger rue Béranger jusqu'ici, en partie rue Vaucanson et rue de Louvois qui seront piétonnisées partiellement ou totalement pour atteindre cet objectif que vous connaissez de sécuriser les abords des établissements, réduire la pollution et le bruit et permettre aux enfants de jouer sous forme d'une activation, par exemple, comme dans le cas d'une rue aux enfants qui se marie bien avec une rue aux écoles.

Toujours pour dire ici que nous regrettons et que nous allons continuer à travailler pour ne pas avoir de fermeture classe. Nous regrettons qu'il y en ait eu 13, c'est moins que ce qui avait été annoncé par le rectorat, mais c'est toujours plus que ce que nous aurions voulu en fermeture de division. Nous allons continuer à travailler avec le rectorat, à travailler surtout avec les chefs d'établissement, avec le personnel scolaire qui dépend de l'éducation nationale ou le personnel périscolaire qui dépend de la Ville pour qu'ensemble ils fassent communauté et qu'ils continuent à rendre nos écoles publiques extrêmement attractives à travers l'élaboration et l'expansion de nos écoles bilingues, des écoles de l'accueil pour les élèves étrangers ou pour les élèves qui ont des handicaps. Je laisse Karine très rapidement compléter.

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Merci cher Maire. Bonsoir à toutes et tous, chers collègues. Peut-être compléter sur l'éducation nationale en disant que l'on peut regretter quelques difficultés de rentrée en particulier sur l'accompagnement des élèves handicapés avec une centaine d'heures d'AESH qui manquent au niveau du premier degré, mais également dans le second degré, c'est récurrent chaque année, c'est vraiment un travail. Pourtant l'inclusion est tellement importante, en tout cas nous la portons haut dans notre cœur, mais dans les faits cette compétence de l'éducation nationale ne fonctionne pas.

Peut-être également remercier tous les animateurs, animatrices et directeurs de centres de loisirs qui ont accueilli plus de 700 enfants chaque jour cet été avec un programme pour aller à Vincennes, au Vauvert se mettre au vert. Également peut-être un programme Tous



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

au collège qui se passe dans une école et qui permet à 40 jeunes de 10 à 16 ans qui restent souvent à Paris Centre pendant les vacances de pouvoir avoir des activités et des animations. Je salue ce travail, cette organisation, nous avons vraiment une équipe de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance très engagée pour le bien-être des enfants.

Peut-être vous dire aussi que cette année ce sont plus de 4000 élèves qui ont fait leur rentrée dans les écoles primaires avec une légère inflexion de 2,5 %, mais dans la moyenne parisienne. Paris Centre était juste comme tous les autres arrondissements avec la baisse de la démographie, évidemment. Aussi 2160 collégiens, 580 tous petits dans nos crèches, donc quand on me dit qu'il n'y a pas de famille à Paris Centre, si, il y a au moins 7000 enfants dans le public et tous les autres.

Je voulais souhaiter à nouveau une bonne rentrée, on est un peu plus tard que les années précédentes, à tous les enfants, à toutes les communautés éducatives et souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles, parce qu'il y en a, aux nouveaux et nouvelles directrices, aux nouveaux principaux, aux nouveaux agents de Ville, au personnel des crèches qui démarrent cette année avec nous pour le bien-être et le bien grandir des enfants. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Karine. Dans les communications, je vous donne le calendrier en début de séance quand vous avez encore l'esprit frais. Vous avez accès à toutes ces informations si vous êtes abonnés à la lettre d'information de Paris Centre et je crois qu'il y a des QR code sur le mur si quelqu'un n'est pas encore abonné, vous en trouverez forcément sur votre chemin en descendant. Les prochains événements sont les suivants :

La Fête de la Lune sera l'occasion de faire la dénomination de la place Pan Yuliang, vous vous rappelez que nous l'avions votée dans un conseil précédent. On dévoilera une plaque qui porte nomination de la place Pan Yuliang, ce sera lundi 6 octobre 2025.

Il y aura également un hommage que nous avions voté dans ce conseil surtout au travail de nos équipes de voiries et de la mission vélo et ce sera la déambulation en hommage à Paul VARRY le 15 octobre, un an après sa mort, son assassinat. Ce sera l'inauguration en son nom de la voie cyclable qui porte son nom et qui vient d'être achevée, vous l'avez peut-être vu. Elle permet de relier la rue du Temple à l'Opéra. On dit souvent, j'aime bien dire que cela permet de relier la rue Vieille du Temple et la rue de Turenne puisqu'elle prolonge le contresens de la rue de Bretagne.

La cérémonie des événements du 17 octobre 1961 aura lieu comme chaque année vendredi 17 octobre.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

La cérémonie de l'armistice sera le lundi 10 novembre et non pas le 11 novembre pour pouvoir comme toujours avoir le bénéfice, le concours de classes de nos écoles, collèges et lycées qui viennent à nos commémorations.

Le 20 octobre l'apposition d'une plaque Francis Bacon, c'était là aussi un vote de ce conseil et j'aime bien voir les votes de conseil se traduire en actes comme cette cérémonie du petit jardin que nous avons menée à l'instant.

Cette année, ce sera le 10^e anniversaire des attentats de novembre 2015, ce sera le jeudi 13 novembre 2025. À la cérémonie habituelle avec une déambulation et un hommage rendu sur tous les lieux des attentats s'ajoutera cette année un hommage en forme d'inauguration, si on peut le dire, du jardin mémoriel place Saint-Gervais. Ce jardin est déjà effectif, il est déjà très largement fréquenté, les gens s'y recueillent, devant l'église Saint-Gervais entre l'Hôtel de Ville et l'église Saint-Gervais. Ce sera l'objet d'une cérémonie particulière après la traditionnelle déambulation et le recueillement sur les sites des attentats et ce sera au jardin Saint-Gervais que cette journée mémorielle s'achèvera.

Le prochain conseil de Paris aura lieu du 7 au 10 octobre, la semaine prochaine.

Le prochain conseil de Paris Centre aura lieu le mercredi 12 novembre. C'est inhabituel que ce soit un mercredi, mais c'est parce que le mardi est un jour férié, c'est le 11 novembre.

Avant de commencer les délibérations proprement dites, je vais donner les pouvoirs. Jimmy BERTHÉ est présent dans la mairie, mais il est, je crois, en conseil de quartier et nous rejoindra. Je modifierai l'ordre du jour tout à l'heure pendant le conseil pour Amina BOURI.

Ariel WEIL annonce les pouvoirs et les absences.

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose de désigner la secrétaire de séance.

PC 2025 18 Désignation du secrétaire de séance

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Le sort alphabétique tombe cette fois sur Karine BARBAGLI. Cela tombe bien, elle est juste à côté pour écouter ce qui se dit dans ce conseil. S'il n'y a pas d'opposition. Personne n'est



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

contre ? Ne s'abstient ? Ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, Karine BARBAGLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des participants.

PC 2025 19 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose de voter sur l'adoption du procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025. On avait voulu avoir un peu plus de temps pour qu'il puisse être lu et relu. Il n'y a pas d'opposition ou d'abstention ? Je vous remercie, le procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Adoption de la procédure d'urgence

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Il faudrait voter une délibération pour que l'on n'ait plus à voter à chaque conseil la procédure d'urgence, mais je ne m'y résous pas. Nous avons deux délibérations tombées hors délai et je vous propose d'adopter la procédure d'urgence, si vous en êtes d'accord. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie, nous avons adopté cette procédure d'urgence à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

La procédure d'urgence nous permettra d'examiner les délibérations tombées hors délai, mais tout de même dans le délai hors délai. Vous savez que je refuse d'inscrire les délibérations qui tombent après le hors délai pour que vous ayez quand même temps de les lire.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

PC 2025 20 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

2025 DDCT 137 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose d'associer la délibération propre, l'inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026 votée dans notre conseil, et la délibération miroir, si je puis dire, la DDCT 137, l'inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026 qui sera votée au conseil de Paris et qui porte sur la délibération de toutes les délibérations propres. Concernant Paris Centre, c'est exactement la même chose qui est inscrite dans les deux, donc je vous propose de les présenter et de les voter d'un même souffle.

Je les présente moi-même puisqu'elles sont l'objet d'une discussion qui a été menée avec la Ville. Je vous rappelle très rapidement que les équipements de proximité peuvent être à vocation éducative, sociale, culturelle, sportive ou d'information et incluent les espaces verts. L'inventaire est un moment traditionnel, généralement assez peu mouvementé, assez technique, mais préalable à l'adoption et l'élaboration des états spéciaux d'arrondissement. C'est Luc FERRY tout à l'heure qui présentera la délibération-cadre et c'est au prochain conseil que l'on votera sur les postes précis de l'état spécial qui est le budget en propre de la mairie.

Cette année, il y a peu de choses à noter à part l'ajout de jardinières :

- les jardinières du mémorial de la place Saint-Gervais dont je viens de parler à l'instant et qui seront officiellement inaugurées pour le 10^e anniversaire des attentats ;
- les jardinières de la rue Richelieu qui ont été creusées et sont en train d'être plantées ou qui le seront très prochainement ;
- celles de la rue aux enfants Vaucanson avec le même traitement ;
- des murs végétalisés rue de la Lune et le collège Montgolfier rue du Vertbois.

Arrivée de Véronique LEVIEUX à 19 h 20.

Je le dis ici en toute transparence pour en avoir beaucoup parlé avec les uns et les autres, j'avais l'espérance qu'une démarche que nous avions engagée depuis un certain temps



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

aboutisse et puis la nouvelle est tombée. Donc, vous ne verrez pas dans cette délibération, hélas, d'inscription à l'inventaire que nous avions demandée de deux équipements.

D'abord, avec le concours des adjointes en charge de QJ, de l'ancienne mairie du 1^{er} arrondissement qui étaient d'accord pour soutenir cette demande, l'Adjointe à la jeunesse et l'Adjointe à l'histoire de Paris, je l'avais demandée pour le beffroi de l'ancienne mairie du 1^{er} arrondissement en première mandature et il a été refusé. Il nous a été répondu que pour des questions techniques il était impossible de séparer le beffroi de l'ancienne mairie qui est le siège de Quartier Jeune. Nous allons donc trouver un autre moyen. Grâce à une procédure de convention, nous allons pouvoir très prochainement installer une exposition dans ce beffroi qui, je trouve, n'était pas assez exploité. Cela ne met pas fin à la volonté que l'on avait de programmer des événements culturels, comme le demandent de nombreuses associations, mais ce ne sera pas un équipement de proximité, ce n'est pas le seul moyen de faire les choses.

Vous vous souvenez peut-être dans ce conseil que j'avais obtenu dès le début de la mandature la récupération du square Louis XIII qui était devenue possible par la création de Paris Centre puisque désormais il n'était plus partagé entre deux arrondissements, le 4^e et le 3^e. Avec Paris Centre nous étions mesuré de le demander et je pense que ça a été salutaire pour le pilotage plus fin territorial, on y est très attachés, d'ailleurs cela a été l'objet d'une partie du travail de cette mandature de territorialiser l'action publique. L'inscription à l'inventaire du square Louis XIII classé Monument historique nous a permis de faire ce qu'on y a fait, c'est-à-dire renouveler toutes les allées, tous les arceaux, toutes les pelouses, toutes les fontaines, tous les bancs et de terminer en peignant les grilles. Je pense que cette gestion au plus près aurait été aussi utile pour le jardin Nelson Mandela. Nous avions demandé une audience processus en cours, mais cela a été refusé, la Ville arguant de la trop grande superficie, les équipements d'une certaine superficie doivent être gérés par la Ville de Paris nous dit-on. C'est dommage, parce que je pense que le jardin Nelson Mandela gagnerait à être géré territorialement. Il y aura peut-être d'autres occasions, en tout cas cela ne nous empêchera pas de peser dans le pilotage des équipes territoriales qui s'occupent du jardin Nelson Mandela, que ce soient les allées, les plantes, les arbres ou les aires de jeux.

Je tiens à dire qu'il n'y a aucune suppression d'équipement de proximité, mais des aspects très techniques. Vous savez que quand une polyvalente est créée, il n'y a plus qu'une entité retenue, je vous le dis très rapidement, cela n'a à peu près aucun intérêt. Nous n'avons plus qu'une entité et on sort une des deux entités qui a été remplacée par une polyvalente.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Voilà ce que j'avais à vous dire, plutôt une déception et pas de grande nouvelle sur l'inventaire des équipements de proximité à part ces jardinières dont on se félicite et qui augmentent petit à petit le capital, si je puis dire, le patrimoine, de la mairie de Paris Centre, c'est-à-dire celle des Parisiens et des Parisiennes du centre de Paris.

Je vous propose, s'il n'y a pas de questions, ni de demandes d'intervention de voter ensemble ces deux délibérations, la propre à Paris Centre et la parisienne DSOL 137. Y a-t-il des questions ? Non, je n'en vois pas, je vous laisse le temps. Oui, une petite question. D'accord, c'est une position de vote, abstention. Merci, je vais prendre les votes, justement.

Qui vote contre ? Personne. Qui s'abstient ? 4 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? Qui vote pour ? Je vous remercie. Les deux délibérations sont adoptées.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à la majorité des participants.

Nous passons à la suite, c'est-à-dire les délibérations du domaine des solidarités. La prochaine délibération est présentée par Shirley WIRDEN, Adjointe en charge notamment des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales entre autres et c'est de cela qu'il s'agit dans cette DSOL 133.

2025 DSOL 133 Accès aux Droits et Besoins Fondamentaux

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et tous. La DSOL 133, subventions fonctionnement et d'investissement à 8 associations pour leur action d'accès aux droits et de réponse aux besoins fondamentaux.

La délibération accorde des subventions de fonctionnement d'un montant total de 324 493 € et des subventions d'investissement d'un montant total de 24 300 € à 8 associations engagées sur des actions d'accès aux droits et de réponse aux besoins fondamentaux sur les publics vulnérables notamment.

Il y a un projet particulièrement qui nous tient à cœur sur le territoire de Paris Centre et qu'on a soutenu depuis maintenant plus de 2 ans. C'est un projet porté par les conseils de quartier de Paris Centre et avec Boris et Amina on les a beaucoup soutenus sur cette proposition d'une grande empathie puisque c'est un projet qui s'appelle le projet Mobil'Douche porté par l'association de Paul France. C'est déjà présent sur plusieurs



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

arrondissements, notamment le 15^e et le 10^e. L'idée est d'ouvrir ce projet à Paris Centre grâce à la subvention de 24 300 € pour acheter un camping-car et l'aménager pour offrir un service d'hygiène de base à destination des personnes en situation de rue à Paris Centre. Les conseils de quartier mobilisent déjà un financement important dans le cadre de ce projet, à leur initiative, nous l'avons bien évidemment soutenu. Simplement, la mairie de Paris Centre en propre ne peut pas donner de subventions de fonctionnement, c'était donc nécessaire de compléter par cette subvention de la Ville.

Il y a effectivement des bains-douches dans Paris, mais certains publics ne vont pas jusqu'à ces structures, ce sont des publics en situation de trop grande exclusion pour faire eux-mêmes la démarche d'aller dans des structures de la Ville. L'idée est d'être dans une démarche d'aller vers qui est vraiment une démarche profondément sociale pour aller à la rencontre de ces publics en grande exclusion via ce camping-car et leur permettre d'avoir accès à l'hygiène.

C'est un projet qui a du sens sur notre territoire, qui répond à des enjeux de santé publique et sociaux. Je le rappelle, l'origine est vraiment le portage par les conseils de quartier. Je ne sais pas si Boris et Amina veulent ajouter quelque chose, mais nous sommes très heureux de pouvoir voir ce projet mené à bien avec le concours des habitants de Paris Centre toujours très portés sur les réseaux de solidarité et nous en sommes extrêmement fiers. Je vous remercie de bien vouloir voter cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Shirley. On la vote s'il n'y a pas de demande d'intervention. Si, Boris JAMET-FOURNIER.

Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Merci beaucoup. Je vais juste dire un mot pour faire écho à ce que vient de dire notre collègue Shirley WIRDEN. La Ville de Paris est capable, j'allais dire du pire comme du meilleur, mais du pas terrible comme du meilleur. Le pas terrible est qu'on a appris un peu tardivement l'inscription de cette délibération alors qu'avec Amina et Shirley on l'a poussée pendant de très nombreux mois. Dieu sait que ce n'est pas forcément toujours facile de trouver les bons mécanismes pour pouvoir faire aboutir un projet qui avait été pourtant très fortement porté par une coalition de conseils de quartier. Le meilleur est de pouvoir donner corps à une revendication des conseils de quartier et bien sûr sur le fond de pouvoir donner l'hygiène et la dignité que ces personnes en situation de grande précarité n'ont pas forcément et de leur donner un accès aussi simple et aussi direct que possible à des



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

douches. On comprend vraiment quand on voit ce qui se passe dans nos rues en quoi c'est quelque chose de tout à fait nécessaire.

Je vous invite évidemment, comme l'a fait Shirley, à voter favorablement cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Amina BOURI.

Amina BOURI, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective

Merci, Monsieur le Maire. Merci, Boris, merci, Shirley. Deux petits mots, je vais être très brève. Tout d'abord saluer le travail de Lydia, une conseillère de quartier très active qui a porté ce projet à bout de bras, bravo à elle. J'espère qu'on pourra partager avec elle ce remerciement. D'autre part, je pense que ça montre aussi que la démocratie participative a de belles années devant elle, c'est pour moi à la croisée entre la mairie de Paris Centre, les associations de solidarité et les conseils de quartier. Je pense qu'on a besoin de multiplier ce type de projet qui permet de nous réunir pour des valeurs que l'on ensemble.

Je vous invite, bien sûr à voter cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Amina. Je vous propose qu'on vote la DSOL 133 puisque tout le monde nous y invite. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On poursuit avec des subventions et des conventions qui correspondent avec d'autres associations qui œuvrent dans le domaine de la solidarité. C'est la DSOL 159 et toujours Shirley WIRDEN.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DSOL 159 Subventions (16 000 euros) à 7 associations et convention annuelle avec 4 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité Paris Centre 2025

Shirley WIRDEN, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance

Oui, je vous remercie. Il s'agit d'accorder des subventions d'un montant total de 16 000 € pour 7 associations et de signer des conventions annuelles avec 4 associations. C'est dans le cadre du fonds d'animation locale et solidarité de Paris Centre 2025. Toutes ces associations mènent évidemment des actions à Paris Centre. Voici le détail de ces subventions et de ces conventions le plus rapidement possible :

- une subvention de fonctionnement d'un montant de 1500 € pour l'association Artistic qui facilite l'accès des publics précaires à des événements culturels ;
- une subvention de fonctionnement d'un montant de 1500 € pour l'association Psygay.e.s qui apporte une aide en santé mentale à des personnes LGBTQI+ ;
- la signature d'une convention annuelle et l'attribution d'une subvention de 1500 € à l'association Gamelles Pleines Paris dont l'objet est de soutenir les personnes sans domicile propriétaires d'animaux domestiques via la distribution de matériel adapté dans les lieux d'accueil. On sait que c'est quelque chose à noter dans la problématique d'une urgence sociale à Paris et notamment aussi à Paris Centre, c'est pour accompagner au mieux les personnes sans-abri qui ont des animaux domestiques pour qui ce sont des compagnons de vie et qui ont des difficultés à trouver des structures d'hébergement qui accueillent également leurs animaux. Nous essayons de travailler à ce sujet pour des questions de dignité, de bienveillance, mais aussi de projet social. Un animal permet de contribuer à la réinsertion, cela fait partie du projet social et d'accompagnement santé mentale ;
- la signature d'une convention annuelle et l'attribution d'une subvention de 1500 € à l'association La Cloche pour ses événements Soupe impopulaire ;
- la signature d'une convention annuelle et l'attribution d'une subvention de 2000 € à la fondation Armée du Salut pour son action d'aide alimentaire et matérielle exceptionnelle en maraude ;
- une subvention de fonctionnement d'un montant de 5000 € pour l'association O CŒUR DE LA RUE qui fait de l'aide alimentaire auprès du public très précaire ;



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

- subvention de fonctionnement d'un montant de 3000 € pour l'association Les Princes De La Rue pour leur distribution de repas.

On tient à signaler qu'on a à Paris Centre de nombreuses associations qui interviennent dans le cadre de la distribution alimentaire. Ces distributions alimentaires font l'objet d'une coordination d'aide alimentaire que je pilote avec l'APAS, tout ceci est bien organisé, il y a un réseau de bénévoles très important et on a besoin de les soutenir pour faire en sorte que ce soit harmonisé, fluidifié et réponde au mieux aux besoins des publics les plus vulnérables.

Je le disais, on a une complexification de l'urgence sociale, notamment pour que les publics soient bien accueillis en fonction de leurs spécificités. Je parle des personnes qui ont des animaux domestiques, et aussi des nouveaux publics de personnes en situation de rue, notamment des jeunes qui ont besoin d'une action spécifique. Ces associations visent à mieux répondre à ces publics spécifiques via des projets plus précis que l'on aide via ces très modestes subventions, il faut le dire, mais qui répondent à des besoins exprimés.

Ce fond d'animation locale, pour celles et ceux qui n'en auraient pas connaissance, est un soutien aux partenariats associatifs et la Maire de Paris a annoncé la création d'un fond d'animation locale aux solidarités doté de 500 000 € pour financer ce type de projets sociaux locaux en priorité dans les quartiers populaires et qui répond aussi à des besoins dans d'autres quartiers comme les nôtres qui connaissent des problématiques sociales importantes.

Je vous remercie de bien vouloir voter cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Shirley. Effectivement, merci de rappeler que nous connaissons ces situations très difficiles. J'ai dit tout à l'heure que je prenais la plus grande territorialisation de l'action publique, je salue la création de ce fond d'animation locale de solidarité de Paris comme on a eu déjà dans le domaine de la culture. Cela nous permet d'aller au plus près du territoire avec les acteurs, les élus, avec nos partenaires, d'aller orienter plus finement les subventions comme le fait l'allocation à l'échelle de tout Paris. Merci de cette présentation.

Je vous propose de voter s'il n'y a pas de demande d'intervention. C'était la DSOL 159. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

J'évoquais le fonds d'action locale pour la culture, nous basculons et nous allons justement parler de culture avec Benoîte LARDY, Adjointe en charge de la culture qui va présenter, je crois, un regroupement de délibérations qui sont des financements de l'action culturelle de la Ville et de nos institutions.

2025 DAC 45 Subvention (1 055 000 euros) et avenant à convention de fonctionnement avec l'association La Place - centre culturel hip-hop (Paris Centre)

2025 DAC 114 Solde de subvention (5 000 000 euros) en faveur de l'association Théâtre Musical de Paris (Paris Centre), au titre du fonctionnement du Théâtre du Châtelet pour l'année 2025

2025 DAC 137 Subventions (2 960 490 euros) et avenants aux conventions avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre) et le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Île-de-France (19^e)

2025 DAC 278 Subvention (2 238 805 euros) à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (Paris Centre) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Oui, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous et à toutes. Chers collègues, Mesdames et Messieurs. Je propose de réunir les 4 délibérations suivantes : la DAC 45, la DAC 114, la DAC 137 et la DAC 278, car ces délibérations portent sur l'attribution des soldes des subventions de fonctionnement en faveur d'institutions culturelles de Paris Centre dont nous avons déjà voté les acomptes dans des conseils précédents.

La première est la DAC 45 pour La Place, centre de hip-hop des Halles pour un solde de 5000 €, ce qui porte la subvention totale à 1 050 000 €.

La deuxième, la DAC 114, concerne le solde de subventions pour le Théâtre Musical de Paris, c'est-à-dire le Châtelet, pour une somme de 5 millions d'euros qui porte le montant total de la subvention à 15 320 000 €.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

La troisième, la DAC 137, concerne la Maison Européenne de la photographie pour un solde de 300 490 €, ce qui porte le montant total de la subvention à 2 860 490 €.

La dernière, la DAC 278, concerne le MAHJ pour un solde de 1 343 283 € qui porte le montant total de la subvention à 2 238 805 €.

Il n'y a pas beaucoup de modifications par rapport aux années précédentes. Pour La Place il y a une baisse de 20 000 €, mais la subvention avait été augmentée les années précédentes pour la création d'un poste de chargé des mécénats et ça a donné des résultats puisque les fonds acquis nous permettent maintenant de descendre cette subvention. Pour le Théâtre Musical de Paris du Châtelet, il n'y a rien de particulier, c'est la même chose qu'en 2024. C'est pareil pour la MEP.

Je vous propose de bien vouloir les voter ensemble, si vous le voulez. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci de les avoir présentées ensemble. On va les voter séparément, car il y a cette règle qui dit que les membres du conseil d'administration sont invités à ne pas voter les délibérations qui concernent les institutions dont ils sont membres du conseil d'administration pour qu'il n'y ait pas de conflit potentiel d'apparence, de conflit où il y a un intérêt. Je donne la parole à Martine FIGUEROA.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Je trouve toujours un peu dommage qu'on ne puisse pas dissocier. Je vais voter pour, mais j'ai toujours une certaine réserve pour l'association La Place, je trouve qu'il y a beaucoup d'argent qui passe dans cette association. Je me permets de le dire. Bien sûr qu'on va voter pour, mais je trouve que ce sont de très très gros montants, ce n'est pas nouveau.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Bien sûr. Benoîte a fait une remarque que je trouve très intéressante, il y a eu un investissement qui permet de réduire le coût récurrent, c'est une tendance qui se développe et j'en ai parlé hier avec Karen TAÏEB dans une opération d'une chapelle qui a été financée en partie par le mécénat et en partie par la Ville. Le mécénat se développe, c'était peu développé à la Ville de Paris et je me félicite qu'en effet l'investissement dans un poste de chargé de mécénat ait pu avoir directement dès la première année un effet sous forme d'une baisse de cette subvention.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Par ailleurs, il y a une programmation absolument phénoménale à La Place avec beaucoup de public. D'ailleurs le hip-hop et l'urbain marchent tellement bien que j'ai vu que le Châtelet en faisait aussi maintenant.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Corine FAUGERON.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je fais partie du conseil d'administration de La Place et honnêtement, ils n'ont pas eu chaque année 1 million. Je suis très contente qu'on les ait parce qu'en effet ils font un travail énorme qui rencontre énormément de succès. Aujourd'hui, vraiment, les salles sont **archi-pleines**, il y a presque tous les soirs quelque chose, la semaine prochaine il y a déjà 3 jours non-stop. Franchement, cela correspond à une demande, à une attente et depuis qu'ils ont intégré ce nouveau poste cela leur permet de faire venir des personnes plus importantes et plus attendues.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Normalement, la règle est qu'on ne participe pas non plus aux discussions, chacun l'interprète comme il veut.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je ne vote pas.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ni au vote ni à la discussion.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Le déontologue dit bien que c'est au vote.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je comprends que l'on ait envie quand on fait partie et que l'on suit au plus près ces institutions. Je parlerais bien du Châtelet, mais je vais m'astreindre à ne pas le faire.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

C'était d'abord la DAC 45 qui concerne La Place. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 1 abstention. Qui ne prend pas part au vote ? 2, merci. Qui vote pour ? Tout le reste de l'assemblée. Je vous remercie.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

La DAC 114 concernant le Théâtre Musical de Paris, Châtelet, donc. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 1. Qui vote pour ? Je vous remercie.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Pour la DAC 137 qui concerne la MEP. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 1. Je vous remercie. Tous les participants votent pour.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

La dernière qui concerne le musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 1.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Pour le MAHJ ?

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je pense que le MAHJ va faire de gros travaux, on peut s'en réjouir. Donc il faut surtout les aider, ils en ont besoin.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Corine. Tout le monde a voté pour, il n'y avait qu'une non-prise de part au vote.

Je vous remercie, toutes les délibérations sont adoptées. Merci, chère Benoîte.

Nous poursuivons, je crois qu'on change un peu de domaine. Ce sont toujours les délégations de Benoîte, mais c'est plutôt le sport avec la prochaine délibération.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DAC 170 Subventions (152 000 euros) et conventions à 16 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Il s'agit de l'héritage olympique. C'est la DAC 170, je vais la présenter seule. Cette délibération propose de soutenir deux projets qui sont l'héritage des Jeux olympiques. Ce sont deux projets qui allient la culture au sport.

Le premier projet qui se réalise déjà depuis plusieurs années est le Paris Sport Vacances Culture. Ce sont des stages mixtes d'une journée proposés aux enfants pendant les vacances avec une partie culture et une partie sport. Ces stages ont été organisés avec le concours :

- du Carreau du Temple auquel on propose 3000 €, ils ont organisé deux stages ;
- de La Place, 3000 €, 2 stages ;
- du Labo des histoires, 7500 €, 5 stages €
- du Théâtre Sarah Bernhardt, 3000 €, 2 stages.

Le deuxième est le soutien de résidence de création et d'action culturelle en union sportive et solidaire :

- La Place propose un projet intitulé Terrain Commun, une exposition photographique interactive itinérante pensée pour voyager de *playground* en *playground* dans tout Paris pour une subvention de 18 500 €.

Je vous propose de voter.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Benoîte. C'était la DAC 170. Est-ce qu'il y a des questions ? Non. Je vous propose de voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ?

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Je crois qu'il y a des personnes qui ne peuvent pas voter. Non ? Pas sur celle-là ?

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pourquoi ?



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Par rapport au Carreau du Temple, par rapport au Théâtre de la Ville puisque ce sont des subventions qui leur sont directement attribuées.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Véronique, Raphaëlle, Aurélien.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Moi-même. Voilà. Il n'y a pas d'autres non prises de part au vote ?. Pas de vote contre ? Pas d'abstention ? On est d'accord. Adjugé. C'est voté à l'unanimité des participants. Il y a des NPPV, on consigne.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On poursuit, Benoîte, avec de nouveau la culture.

2025 DAC 221 Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'Association de la Régie Théâtrale

2025 DAC 406 Convention d'Occupation du Domaine Public avec l'association Théâtre Musical de Paris pour le Théâtre du Châtelet (Paris Centre)

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

J'ai réuni les deux délibérations suivantes, la DAC 221 et la DAC 406 puisqu'il s'agit de renouvellements de convention d'occupation temporaire du domaine public.

La première pour la régie théâtrale qui est installée dans la bibliothèque historique de la Ville de Paris, c'est 35 m². On propose de renouveler cette convention pour une durée de 4 ans.

La deuxième concerne le Théâtre du Châtelet, le Théâtre Musical de Paris pour un renouvellement pour 4 ans et 2 mois, 50 mois, je ne sais pas pourquoi.

Pour la régie théâtrale, il n'y a pas de participation de location. Pour le théâtre musical, la valeur locative est estimée à 2 547 000 € et la redevance fixe est de 1500 € par an, c'est-à-dire une aide en nature de 2 546 000 €.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Je vous propose de bien vouloir voter.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Benoîte. Est-ce qu'il y a des non-prises de parole ? Ce sera mon cas pour la deuxième, la DAC 406. Y a-t-il d'autres ? Alors, je vous propose de voter ensemble la 221 et la 406. Est-ce qu'il y a des abstentions ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Je vous propose qu'on termine par un petit bout de patrimoine dont on reparlera avec ce très bel équipement qu'est la Tour Jean-sans-Peur, l'une de nos tours médiévales et une subvention pour l'Association des Amis de la Tour Jean-sans-Peur dont je vous conseille la visite si vous ne l'avez pas encore faite, entrée rue Étienne-Marcel à côté de l'école dont elle est mitoyenne. Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint à la mémoire et au patrimoine pour nous en parler.

2025 DAC 275 Subvention (1 000 euros) et convention d'équipement avec l'association des Amis de la Tour Jean-Sans-Peur

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Monsieur le Maire, cher Ariel. Chers collègues, Mesdames et Messieurs. La délibération soumise concerne l'attribution d'une subvention de 1000 € à l'Association des Amis de la Tour Jean-Sans-Peur.

Pour rappel, la Tour Jean-Sans-Peur et le dernier vestige du palais parisien des ducs de Bourgogne. Construite en 1409 par Jean sans Peur, elle symbolise l'histoire d'une dynastie et offre aujourd'hui à travers son musée un regard sur la vie quotidienne médiévale. Redécouverte lors du percement de la rue Étienne-Marcel et acquise par la ville en 1874, elle est classée monument historique depuis 1884 et depuis 1999 l'Association en assure l'animation et l'ouverture au public en proposant expositions, visites et conférences.

Afin de poursuivre cette mission patrimoniale, l'Association souhaite réaliser plusieurs investissements. La subvention servirait à renforcer l'accessibilité avec une maquette 3D active et une alarme adaptée aux personnes déficientes visuelles et malentendantes, renouveler son matériel informatique et audiovisuel pour ses conférences et déplacements et améliorer la visibilité de la tour sur la rue Étienne-Marcel grâce à une nouvelle signalétique extérieure.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

La subvention de 1000 € permettra de l'accompagner dans ses projets qui visent à rendre le site plus inclusif et à mieux le faire connaître auprès du public.

Je vous invite donc à voter pour cette subvention de 1000 € et également la signature de la convention d'équipement. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Corine.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je vous encourage absolument aller visiter la Tour Jean-sans-Peur. Pour toutes les personnes qui aiment grimper, on monte, ce n'est pas la plus haute des tours, ce n'est pas la Tour Saint-Jacques, mais on a quand même une belle vue puisqu'on est dans une zone assez plate donc cela permet de voir assez loin. Mais surtout l'Association est une association de passionnés et ils font vraiment un très beau travail.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. C'était donc la DAC 275. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je vous propose de bouleverser un petit peu notre ordre du jour, Amina ayant une contrainte et étant située tout à fait à la fin de cet ordre du jour et des délibérations avec une délibération qui concerne la modernisation du port de l'Arsenal à son adresse technique dans le 12^e, mais nous avons bien sûr une rive du côté de Paris Centre. Je vous propose qu'on délibère directement de la DVD 114 qui est tout à la fin de cet ordre du jour et on reviendra ensuite à l'ordre normal de notre l'ordre du jour, si cela vous va.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DVD 114 Canaux parisiens - Exploitation et modernisation du port de l'Arsenal (Paris Centre et 12^e) et de la halte nautique de la Villette (19^e) - Principe de renouvellement de la délégation de service public

Amina BOURI, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective

Merci beaucoup, Monsieur le Maire pour cet arrangement. Est-ce que je vous fais les deux délibérations qui portent sur des thématiques connexes puisque les deux touchent à l'eau ? Oui ? D'accord.

En ce qui concerne le port de plaisance de l'Arsenal qui est situé entre le boulevard Bourdon et la Bastille et qui est en service depuis 1984, il est aujourd'hui exploité par Fayolle Marine dans le cadre d'une délégation de service public. Cette délégation de service public prendra fin en décembre 2026.

Depuis sa mise en service ont eu lieu quelques dérives que vous connaissez, notamment l'augmentation des déchets flottants et quelques incidents. Les objectifs qui ont été fixés à cette structure dans le cadre de cette délégation ont été atteints, à savoir la modernisation des installations de l'Arsenal, la bonne qualité de service et la fréquentation qui est assez élevée. Le taux de satisfaction est également assez bon puisqu'il a atteint l'an dernier 86 %. Depuis 2008, les résultats sont positifs et démontrent l'intérêt de recourir à un opérateur spécialisé capable d'assurer une gestion optimale de ce service.

Nous proposons de renouveler la délégation de service public pour une durée de 15 ans avec des objectifs de délégation assez clairs, notamment garantir une exploitation de qualité, moderniser les équipements, maintenir une participation de la Ville dans le suivi de l'activité, entre autres, il y en a un certain nombre. Il y a également des travaux assez conséquents qui seront à la charge du délégataire, comme la sécurisation des accès, l'amélioration des réseaux des fluides et du système de collecte des eaux usées, là encore il y a d'autres travaux, mais je n'en cite que quelques-uns.

Je vous invite, s'il vous plaît, à approuver cette nouvelle délégation de service public pour garantir la modernisation des équipements au bénéfice de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs du port de l'Arsenal.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, chère Amina. C'était la DVD 114. Est-ce qu'il y a des questions ? Non. Je vous propose de la voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Il y a en effet une autre délibération, il y en a même une troisième que je présenterai tout à l'heure qui concerne la Seine, mais l'autre concerne le zonage. C'est la DPE 39 qui est encore ailleurs dans l'ordre du jour, j'espère que je ne vais pas vous perdre complètement, mais tant qu'Amina n'est pas perdue, tout va bien. La DVD 39 concerne la révision du zonage pluvial de Paris et nous allons tout savoir sur le zonage pluvial de Paris.

2025 DPE 39 Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris

Amina BOURI, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Chers collègues. Comme vous le savez, la Ville de Paris s'est dotée d'un zonage en 2018 qui est intégré au plan Paris Pluie afin de replacer l'eau au cœur de l'espace urbain. L'ambition est claire et multiple, réduire les volumes d'eau de pluie évacués par les égouts, limiter les rejets polluants vers la Seine et considérer les eaux pluviales non comme une contrainte, mais plutôt comme une ressource écologique et urbaine.

Cette démarche contribue à notre adaptation au dérèglement climatique, qui vous le savez nous tient à cœur, en prévenant les débordements du réseau d'assainissement lors de pluies intenses, en améliorant la qualité de l'eau et la baignabilité de la Seine qui on l'a vu a fait des heureux et des heureuses, en alimentant les nappes phréatiques, en réduisant les besoins en eau potable pour l'arrosage dans la continuité du plan de sobriété adopté l'an dernier.

Après 6 ans de mise en œuvre, il est apparu nécessaire de réviser ce vœu majeur pour le mettre en cohérence avec les évolutions réglementaires, notamment le PLU bioclimatique et pour simplifier les règles afin de les rendre plus lisibles et plus efficaces pour les porteurs de projets qui travaillent sur la thématique.

On vous propose donc d'approver ce nouveau zonage pluvial qui entrerait en vigueur, si vous l'aprouvez, le 1^{er} janvier 2026 et qui serait à l'essai au plan local d'urbanisme bioclimatique. Je vous invite donc à voter favorablement cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Oui, Corine.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Corine FAUGERON Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je voulais juste ajouter une précision. Bien évidemment, il faut voter absolument cette délibération, ces zonages sont très importants. On a vu que quand on ne fait pas attention à la façon dont on organise l'évacuation des eaux de pluie, on arrive à ce qui s'est passé à Valence. C'est hyper important d'organiser et de prévoir ce qui peut arriver. On a beaucoup travaillé sur le risque d'inondation par la Seine, de crues centennales et on n'a pas assez avancé sur ce qui nous arrive par le ciel. Ça peut être très rapide, donc il faut vraiment prévoir cela et de manière très territorialisée. Je fais partie du comité européen de prévention des risques d'inondation c'est pour cela que je précisais tout ça.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je ne sais pas si tout le monde savait qu'il y avait un comité européen de prévention des inondations. En tout cas, c'était la DPE 39. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je vais vous proposer de retrouver le cours prévu dans notre ordre du jour en retournant du côté de la délibération de l'attractivité économique, c'est la DAE 10 qui concerne l'économie circulaire. C'est Jacques BOUTAULT, en charge notamment de l'économie sociale et solidaire qui la présente s'il le souhaite.

2025 DAE 10 Budget participatif parisien - Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (782 000 euros) en faveur de 15 structures lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Avec plaisir, Monsieur le Maire. Merci à vous. Mesdames et Messieurs bonsoir. Je vous présente cette délibération qui est un peu itérative. Nous sommes amenés régulièrement à voter des aides aux entreprises de l'économie sociale et solidaire et c'est bien normal puisque ces entreprises majoritairement répondent à des besoins qui ne sont pas pourvus. En outre, elles favorisent le retour à l'emploi de façon très efficace puisque 66 % des personnes qui travaillent dans ces structures sont en sortie dynamique à l'issue de leur contrat, c'est-à-dire qu'elles sont soit en emploi pérenne soit en formation.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Le secteur dégage de faibles marges, notamment parce qu'il occupe des créneaux de marchés qui sont jugés peu rentables par les entreprises de l'activité traditionnelle. La Ville fait le choix de les aider, notamment si ces entreprises ont une activité à impact social et environnemental marqué, cela s'inscrivant donc dans les objectifs politiques de la Ville.

La présente délibération propose d'attribuer 782 000 € à 15 structures de l'économie sociale et solidaire qui ont été lauréates de l'appel à projets qui s'est tenu au mois de mai dernier, appel à projets appelé Cap sur l'économie circulaire et qui concerne les entreprises, vous l'avez compris, qui s'engagent dans la transition écologique et solidaire.

Il y a 15 structures, je ne vais pas vous les présenter toutes les 15, mais je voudrais pointer simplement :

- Cyclocare qui est une entreprise d'insertion spécialisée dans l'organisation d'ateliers vélo, de réparation et de mise à disposition de flottes de vélo pour les entreprises ;
- la société LES GRANDS MOYENS CONSTRUCTION qui se trouve à Paris Centre, j'en ignorais l'existence à Paris Centre, mais son activité s'opère sur l'ensemble de la Ville, voire au-delà. Cette société est une Scop, une société coopérative, elle est spécialisée dans le gros œuvre à base de matériaux recyclés et cherche à mettre en œuvre un BTP écolo, c'est-à-dire qui n'épuise pas les ressources et qui ne pollue pas dans la mise en œuvre de la construction qu'elle produit.

Voilà, pour toutes ces raisons, je vous invite à aider ces deux entreprises en particulier, mais aussi particulièrement les 13 autres que le temps qui m'est imparti ne me laisse pas le loisir de vous présenter. Merci pour votre attention.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, cher Jacques. C'était la DAE 10. Est-ce qu'il y a des questions ou des demandes d'intervention ? Passons au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous allons peut-être regrouper les deux prochaines qui concernent des actions d'insertion professionnelle ou par l'activité. C'est Dorine BREGMAN qui les présente en sa qualité d'Adjointe en charge de la vitalité économique, du tourisme, des commerces et de l'artisanat de proximité, dans le désordre.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DAE 47 Subventions et conventions (1 013 500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi

2025 DAE 61 Conventions et subventions (403 500 ?) avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Merci, Monsieur le Maire, cher Ariel. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Oui, dans la foulée de ce que vient d'expliquer mon collègue Jacques BOUTAULT que je pourrais reprendre. Il s'agit de structures d'insertion par l'emploi pour des publics très éloignés de l'emploi, Parisiennes ou Parisiens. Ce sont des structures auxquelles nous avons l'habitude d'accorder des subventions et en fin d'année, comme souvent, il y a des compléments de subventions qui sont accordées.

Dans la DAE 47, je ne vais pas vous décrire les 59 structures, disons qu'il y en a 9 à Paris Centre qui vont recevoir des subventions d'un montant compris entre 1000 € et 4 500 € pour les montants de subventions les plus importants. Je note des structures que nous connaissons bien, comme La Petite Reine, Emmaüs Défi, Emmaüs Alternatives, BIS Boutique Solidaire et je signale la présence d'une nouvelle structure d'insertion qui s'appelle Change Please France et qui propose des formations de barista, je me demande si cela provoque la création des nombreux *coffee shops* que nous voyons émerger dans notre secteur, mais je n'ai pas la réponse à l'heure actuelle.

Dans, la DAE 61 il y a 15 structures, toujours des structures qui travaillent sur l'insertion par l'emploi. Je note en particulier la présence de la régie de quartier de Paris Centre à laquelle nous serons heureux, je pense, de voter une subvention de 7000 € tant l'action de cette régie de quartier est fondamentale du point de vue de cette insertion par l'emploi.

Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Dorine. Les deux ensembles ou séparées ? Parfait, 47 et 61. Merci d'avoir présenté de manière convaincante et succincte à la fois. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Non. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Les délibérations adoptées à l'unanimité.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Puisque ça marche bien, on continue avec la délibération suivante, la DAE 160 qui parle de la gestion des marchés découverts parisiens. C'est Dorine BREGMAN toujours qui nous en parle.

2025 DAE 160 Prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Merci, Monsieur le Maire, cher Ariel. Chers tous et toutes. C'est une délibération technique qui consiste en la prolongation des contrats de délégation de service public jusqu'au 5 juillet 2026 inclus pour les marchés découverts parisiens, tous les marchés, y compris ceux de Paris Centre. Je vous rappelle qu'ils sont au nombre de 4 : Baudoyer, Saint-Honoré, Montmartre et Bourse.

Pourquoi cette prolongation ? Parce que ces contrats de délégation de service public ont une durée de 6 ans et pour des raisons techniques liées à la préparation de la prochaine mise en concurrence, il est nécessaire de prolonger le contrat actuel.

À cela s'ajoute la modification des conditions de stationnement pour les commerçants des marchés couverts. En effet, c'est une situation rencontrée de longue date, les commerçants ont parfois des délais un peu plus longs pour remballer et sont verbalisés dès qu'ils dépassent de 3 ou 5 minutes le stationnement autorisé. La Ville considère qu'il est normal de leur accorder une un peu plus grande latitude dans l'autorisation de stationnement, ce qui est normal s'agissant de commerçants qui souvent viennent de loin, ne sont pas nécessairement basés à Paris et peuvent avoir besoin d'un peu plus de temps.

Il s'avère aussi que certains de ces commerçants procèdent à des livraisons, en particulier ils livrent des produits à des personnes seniors. De ce point de vue, nous est demandé aussi d'approver ces autorisations de stationnement qui n'ont pas vocation évidemment à se transformer en une gratuité universelle. Ils seront soumis à cet égard à toutes les règles qui concernent le ventousage. Nous avons une expérience en cours depuis le 30 mai 2025 qui donne toute satisfaction à la DPMP, la police municipale, notamment, donc il a été considéré qu'elle pouvait être pérennisée.

Je vous remercie de bien vouloir voter cette délibération.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Il n'y en a pas. C'est la DAE 160. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité. Merci pour ces explications.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Amina BOURI quitte l'assemblée à 20 h 04.

Je m'interromps pour signaler un changement de pouvoir. Amina BOURI nous a quittés et a donné un pouvoir à Corine FAUGERON.

Je vous propose d'attaquer les délibérations concernant les affaires scolaires avec, évidemment, Karine BARBAGLI qui va présenter les prochaines délibérations. Je ne sais pas si elles sont regroupées. Je la laisse en faire la présentation.

2025 DASCO 67 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros)

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Bonsoir à toutes et tous de nouveau. On va commencer par la DASCO 67 qu'on ne va pas voter, on va la présenter assez rapidement puisqu'à chaque conseil de secteur nous présentons les dotations complémentaires de fonctionnement, de subventions d'équipement et de travaux pour nos collèges.

Pour ce soir, il s'agit d'une dotation de remplacement d'extincteurs au collège Montgolfier pour 1417 € et pour le collège Couperin de la mise en place d'une téléalarme et d'un kit GSM.

Je vous engage à voter cette DASCO 67 qui pour tout Paris concerne 79 500 € pour les dotations complémentaires de fonctionnement, 14 400 € en subventions d'équipement et 140 255 € pour les subventions pour travaux.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'était très rapide effectivement, très sommaire. C'était la DASCO 67. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Elle est adoptée. Je vous remercie.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On poursuit avec la DASCO 68.

2025 DASCO 68 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros)

2025 DASCO 69 Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2 588 782 euros)

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Groupée avec la DASCO 69 puisqu'il s'agit des dotations initiales de fonctionnement des collèges. Vous savez que nous avons deux types de collèges à Paris Centre, des collèges publics autonomes et des collèges publics imbriqués dans des lycées qu'on appelle des CLL.

Pour tous ces collèges, nous avons évidemment une dotation de fonctionnement qui s'élève à 388 000 € pour cette année à venir.

Je vous engage à voter la DASCO 68 et 69 pour nos 7 collèges de Paris Centre à savoir 2 580 782 € pour les collèges publics imbriqués dans un lycée et 7 279 809 € pour les collèges publics autonomes sur tout Paris.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Karine. C'était donc la DASCO 68 et la DASCO 69. Pas de demande de commentaire. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Puisque ça marche, on continue avec la DASCO 45.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DASCO 45 Subventions d'investissement (250 054 euros) à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je la laisse toute seule. Il s'agit des projets de budget participatif collèges. Nous avions déjà voté celui de Montgolfier et de César Franck dans un précédent conseil de secteur.

Ce soir je vous invite à voter les subventions pour 3 collèges :

- pour Couperin, c'est une magnifique fresque de Nicolas Dolto juste à l'entrée du collège qui est un budget participatif choisi par les élèves ;
- pour Poquelin, des jeux sportifs, avec Poquelin c'est le maxi équipement sportif à chaque fois ;
- pour Charlemagne un *laser run*.

Cela vient compléter toutes les subventions d'investissement pour 26 collèges pour cette édition 2024/2025 pour un montant ce soir de 250 054 €.

Je vous invite à voter le budget participatif des collèges pour la DASCO 45.

Une question.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Bonsoir à tous. Merci à Karine BARBAGLI, merci, Monsieur le Maire. Bonsoir aussi aux habitants qui sont nombreux, on aurait bientôt besoin d'une troisième rangée pour ce public. Concernant cette délibération, on est plutôt pour sur le principe, en revanche on n'a pas les informations sur ODS. C'est-à-dire qu'on a « exposé des motifs projet de délibéré », mais ensuite les conventions ne sont pas les bonnes, donc on n'a pas pu étudier ce dossier correctement. On a une convention fresque collège Couperin, une convention fresque collèges Besson et Matisse qui ne sont pas à Paris Centre, je crois, en revanche on n'a pas le *laser run*.

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Il n'y a pas de convention, c'est du matériel.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Donc, il n'y a pas d'indication sur ce qui est fait est sur la façon dont l'argent va être utilisé.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Le *laser run*, c'est pour pouvoir tirer en courant.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Donc il y a du matériel.

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

C'est du matériel qui a été choisi par les collégiens, c'est un budget participatif, donc les collégiens choisissent parmi différents projets. Il y a par exemple des projets de vivre ensemble, par exemple Montgolfier c'est un espace détente, vous allez avoir des poufs, des canapés. Ensuite, les jeux sportifs pour Poquelin, je n'ai pas le détail, mais je peux vous le passer facilement. On a un collège qui est tellement engagé dans le sport qu'on n'a même pas regardé le détail, en tout cas c'est pour un montant de 12 000 € quand même. Si vous voulez, bien sûr on peut avoir le détail.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Les montants ne sont pas énormes.

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

12 000 €, c'est énorme pour un collège.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Pour un collège c'est énorme, je suis d'accord. Au-delà de l'investissement en lui-même en année 2025, s'il y a besoin de changer le matériel, il risque d'y avoir...

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Vous savez, on avait voté les équipements de fonctionnement, d'investissement, etc. C'est là où se fait éventuellement tout ce qui est maintenance et changement d'équipement, mais sur les équipements sportifs, quand c'est des tapis, des raquettes, etc., tout cela se renouvelle, bien sûr.

Antoine SIGWALT, Conseiller de Paris Centre

Oui, mais ce sont des choses à prévoir. On votera bien sûr pour.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est avec plaisir qu'on dialogue, mais je propose plutôt que Karine réponde à Antoine avec tous les éléments qu'on aura, il n'y a pas de problème. C'est un montant important pour le collège, cela reste un montant modique pour ce vote. En revanche, évidemment toute transparence sur l'utilisation, si cela ne gêne pas le vote. Oui, Corine FAUGERON.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

J'ai des questions sur le *laser run*.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ce *laser run* passionne, moi aussi je me suis posé des questions.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Pourquoi apprend-on à tirer au collège ? Est-ce que c'est pour ensuite être recruté par l'armée, par la police, par les méchants ?

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

C'est un peu comme le biathlon. Pourquoi est-ce que le biathlon est au JO ? On se le demande. C'est du sport, en fait.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Est-ce que c'est très paritaire ? Est-ce qu'il y a beaucoup de filles qui s'inscrivent au *laser run* ou n'y a-t-il encore une fois que les garçons ?

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Comme c'est une pratique qui se fait pendant le sport, tous les collégiens et collégiennes sont concernés.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Oui, mais comme c'est un budget participatif, qui l'a demandé ?



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Les collégiens et collégiennes.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je ne suis pas sûre.

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je t'invite à venir voir la section RAID de Montgolfier.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Raid ?

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Oui. C'est un acronyme pour dire canoë-kayak, course...

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

En anglais.

Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Voilà, en anglais. On est très contents que les adolescents passent du sport. On est une civilisation cocon où tout le monde reste chez soi derrière des écrans, et là, le collège offre aux collégiens et collégiennes la possibilité de faire du sport avec des choses qu'ils aiment faire. Le biathlon se fait avec de la neige, il n'y a pas de neige à Paris, donc ils font du *laser run* à Paris dans les parcs, ils s'amusent, cela apprend à viser, à se concentrer et quand on a une respiration cardiaque qui est très forte, cela permet vraiment de se poser. Je ne sais pas si tu as déjà pratiqué du biathlon, moi il se trouve que c'est le cas, on ne dirait pas, mais oui. Le *laser run* est vraiment la version biathlon où l'on peut gérer son souffle, gérer sa respiration et on est dehors, on est avec des amis, en collectif, cela concerne complètement les collégiennes et les collégiens.

Poquelin et aussi Montgolfier, je suis ravie que Charlemagne s'y soit mis également, font tous les efforts possibles pour que les collégiens sortent et bougent. On a un problème



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

d'obésité, on a un problème de vision, de test de vision des enfants au niveau de la myopie. Tout cela va contribuer à la santé des jeunes. Je pense qu'il faut aussi arrêter de jouer sur les mots et simplement être content que nos jeunes soient dehors.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je pense à une séance collective de *laser run* pour tout le conseil.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je vous propose qu'on règle ça au tir au laser en dehors de la séance du conseil. C'est une bonne idée, si des élus sont intéressés, on peut toujours aller voir cette activité, c'est normal, on en vote le financement, donc on peut aller sur place très régulièrement. Si des élus veulent voir ce que donnent les subventions que l'on vote ici, ils sont les bienvenus, il suffit de le dire à Karine.

C'était la DASCO 45, qui a alimenté le débat de façon surprenante, mais pourquoi pas. Je vous propose de la voter, si vous voulez aller voir sur place comment ça fonctionne, il faut d'abord voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 4 abstentions, il manque un pouvoir, on réglera ça après. Qui vote pour ? Tout le reste du conseil. Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

On poursuit avec la DASCO 70, j'espère qu'elle sera aussi palpitante.

2025 DASCO 70 Modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (128 480 euros)

2025 DASCO 74 Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 192 674 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

2025 DASCO 75 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (98 842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Et la DASCO 74 et la DASCO 75. Tout cela concerne les dotations éducatives au collège.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

La première, DASCO 70, c'est ce qu'on appelle des projets collégiens. Ce sont des projets que les collégiens vont venir présenter à un jury, s'impliquer et ensuite recevoir un financement. Le collège César Franck a concouru cette année de façon brillante puisqu'il va recevoir 3530 € sur ce projet. On peut regretter que d'autres collèges ne l'aient pas fait, on va s'assurer que plus de collèges y participent cette année.

La DASCO 74 et la DASCO 75 sont les dotations éducatives.

Ces 3 délibérations font 33 189 € pour Paris Centre.

Je vous invite à voter ces 3 délibérations pour les projets collégiens pour 114 446 € sur tout Paris, 1 192 674 € pour les dotations éducatives, et les dotations éducatives complémentaires pour 98 842 € pour nos chers collégiens et collégiennes, ou dans l'autre sens.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Karine. C'était la DASCO 70, 74 et 75. Est-ce qu'il y a des questions ? Non. Je vous propose de les voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Les trois délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Après vote à main levée, les trois délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons cette fois-ci avec la petite enfance, je crois.

2025 DASCO 99 Agents de l'État logés par nécessité absolue de service dans un EPLE - Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Non, c'est la DASCO 99, c'est une délibération technique qui concerne les agents de l'État logés par nécessité absolue de service. C'est l'actualisation du forfait des prestations qui est maintenu, je ne vais pas développer plus puisque nous le présentons chaque année.

Je vous invite à voter la DASCO 99.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Karine. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La DASCO 99 est donc adoptée.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous passons enfin à la petite enfance.

2025 DFPE 122 Subvention (152 600 euros) à six associations, pour des actions renforçant le lien parents-enfants à PC et dans le 10^e, 12^e, 13^e et 18^e - avec deux conventions annuelles et trois avenants

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

La DFPE 122 qui concerne des subventions qui vont renforcer le lien parents-enfants en particulier à Paris Centre avec l'installation de la ludothèque animée par le centre Cerise. On en a parlé ce matin lors du café des parents avec un retour très enthousiaste des parents devant le CNES aux Halles.

On propose avec cette délibération de subventionner à hauteur de 10 000 €, il y a aussi un abondement du centre Cerise et de la CAF, pour la suite de l'expérimentation de cette Ludomouv qui apporte jeux, joie et des moments ludiques à plus de 100 enfants chaque après-midi mercredi et samedi sur cette base des Halles.

Je vous invite à voter cette subvention qui pour tout Paris fait 152 600 € pour la Ludomouv du centre Cerise.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Karine en parle avec passion, elle l'a même fait décorer et elle va taguer. C'est la DSPE 122 Qui vote contre? Qui s'abstient? Qui ne prend pas part au vote? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On poursuit avec la petite enfance. C'est la DFPE 86.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DFPE 86 Subvention (61 127 euros), avenant n° 7 à l'association Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) pour la crèche collective La Clairière située 1, rue Dussoubs (2^e)

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Absolument. Une délibération un peu plus triste puisque c'est toujours regrettable quand une structure de la petite enfance ferme ses portes. Cette subvention de 61 127 € vient clore l'activité de la crèche et du Centre d'Action Sociale Protestant 1, Rue Dussoubs elle intègre les indemnités de licenciement liées à la fermeture et les congés payés de l'année puisque cette structure a fermé ses portes le 21 juillet.

Elle a un impact limité pour nous parce qu'elle accueillait beaucoup de familles des hôtels sociaux du CASP, mais nous avons dû, bien sûr, réintégrer dans nos crèches municipales et associatives les enfants qui n'avaient pas complètement fini leur cursus au sein de cette crèche qui accueillait 18 enfants et 4 ou 5 de Paris Centre.

Je vous invite à voter cette DFPE 86 de clôture de cette activité.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. C'était la DFPE 86. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Voilà qui clôture cette partie du conseil. Nous avons une délibération qui vient de la construction publique, l'architecture et qui concerne une indemnisation, un litige concernant le Musée Carnavalet. C'est Jean-Paul MAUREL, en sa qualité d'élu en charge de la transition écologique du bâti et des constructions publiques, Monsieur DCPA, qui présente cette délibération DCPA 1.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DCPA 1 Indemnisation de la Ville de Paris par différentes entreprises due à des infiltrations survenues au Musée Carnavalet, Paris 3^e suite à des travaux de rénovation

Jean-Paul MAUREL, Délégué de Paris Centre en charge de la transition écologique du bâti et des constructions publiques

Merci, Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs. En effet, la Ville de Paris a entrepris en 2017 et 2018 des travaux de rénovation et de restructuration partielle du Musée Carnavalet et suite à ces travaux il y a eu certains dommages. La maîtrise d'œuvre de cette opération avait été attribuée à un groupement conjoint 5 sociétés, le contrôle technique a été confié à la société Qualiconsult.

Compte tenu de la nature des travaux et de la valeur inestimable des biens présents dans le musée et s'agissant de l'exécution de travaux publics, la Ville de Paris a requis du tribunal administratif la désignation d'un expert.

Les travaux ont été réceptionnés par la Ville de Paris le 12 mars 2020. Durant l'exécution des travaux, des dommages ont été causés aux décors du musée et dans les locaux contigus du lycée Victor Hugo qui est situé au 27, rue de Sévigné. L'expert a recensé ces désordres dans son rapport et a chiffré le montant des réparations à 85 222,77 € auxquels il convient d'ajouter les frais et honoraires liés à l'expertise pour 26 286 €, on parle quand même de 111 508 000 €.

La Ville de Paris va prendre en charge la somme de 33 939,57 € pour 38 % correspondant à sa propre imputabilité et la part qui n'a pu être imputée à aucune partie pour 8,63 %. Les différentes entreprises s'engagent à régler à la Ville de Paris la somme de 77 569,20 €.

La Maire de Paris nous demande d'approver le paiement de l'indemnisation par les entreprises Avenir construction, Chevalier, Bouygues, ESC construction, Igrec Ingénierie et François Châtillon Architectes et de l'autoriser à signer le protocole transactionnel correspondant, d'imputer la recette correspondante en section de fonctionnement investissement de la Ville de Paris, exercice 2025 et suivants.

Je vous remercie de bien vouloir délibérer.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci pour ces délibérations qu'on a parfois, il faut valider par le conseil des protocoles d'indemnisation, mais cette fois c'est en faveur de la Ville, donc je vous invite à voter pour cette délibération DCPA 1.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je l'avais évoqué tout à l'heure, en effet nous allons préparer le vote au prochain conseil du budget en propre de la mairie, l'état spécial. Au préalable, on vote le cadre de ces délibérations. Luc, si tu veux regrouper les deux prochaines, je te laisse les présenter. DDCT 140 et 141.

2025 DDCT 140 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026

2025 DDCT 141 États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026

Luc Ferry, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir, chers collègues et cher public. Je suis ravi moi aussi de vous voir de plus en plus nombreux avec nous pour le conseil d'arrondissement. Oui, cela me paraît un peu évident qu'il faille regrouper les deux délibérations, les DDCT 140 et 141 puisqu'elles concernent les 3 dotations constitutives des états spéciaux d'arrondissement.

Au prochain conseil, on détaillera tout cela. Là, il s'agit uniquement de voter sur les clefs de répartition sur ces 3 dotations dont vous êtes familiers et familières, qui sont la dotation d'animation locale, la dotation globale et la dotation d'investissement. On en a parlé d'une manière récurrente comme tous les ans tout au long de l'année.

Les clefs de répartition n'ont pas changé, donc je vous propose de voter ce cadre et je vous convie au prochain conseil pour plus de détails.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Luc. C'est une délibération *teaser* pour le prochain conseil. C'était la DDCT 140 et 141. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Merci. C'est le cadre, ce n'est pas encore l'argent. Vous abstenez ?

D'accord, alors je reprends. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 5 abstentions. Qui vote pour ? Je vous remercie. Les délibérations sont adoptées. J'espère qu'on aura des échanges plus intenses la prochaine fois où on discutera de l'état spécial d'arrondissement.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à la majorité des participants.

On poursuit avec une délibération liée à un jardin qui va être présentée par la DEVE, c'est en réalité une délibération mémorielle et je propose à Yohann ROSZÉWITCH de la présenter.

**2025 DEVE 35 Dénomination allée Léa Massari attribuée à une allée du jardin
Monica Vitti (Paris Centre)**

Yohann ROSZÉWITCH Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues. La délibération concerne cette fois la dénomination d'une allée du jardin Monica Vitti situé dans le quatrième arrondissement qui portera désormais le nom d'allée Léa Massari.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du 70^e anniversaire du jumelage entre Rome et Paris et vise à rendre hommage à Léa Massari, grande actrice italienne née en 1933 à Rome et disparue récemment en juin 2025. Après des études d'architecture, elle entre dans le monde du cinéma en 1954 et se fait connaître à l'international grâce à *L'avventura* de Michelangelo Antonioni. Au cours de sa carrière, elle collabore avec de nombreux réalisateurs prestigieux en Italie et en Europe, parmi lesquels Sergio Leone, Claude Sautet, Louis Malle ou encore Carlos Saura. Dans les années 70, elle joue dans plusieurs films français marquants tels que *Les choses de la vie* ou *Peur sur la ville*. Récompensée par de grands prix, elle s'est également engagée plus tard dans la protection animale avant de se retirer progressivement de la vie publique.

À travers cette dénomination, la Ville de Paris souhaite honorer une figure du cinéma européen qui a marqué son époque par son talent et son élégance. L'allée Léa Massari rejoindra les rues du Figuier et des Nonnains d'Hyères dans le jardin Monica Vitti conformément au plan annexé au projet de délibération et en dérogation à la règle des 5 ans postérieurs au décès.

Il est donc proposé au conseil d'approver cette dénomination. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, cher Yohann. Si tout le monde est d'accord, pas de demande d'intervention. Nous n'avons pas encore inauguré le jardin Monica Vitti, mais on va pouvoir faire une double inauguration peut-être comme ce soir.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Est-ce que je peux juste dire un mot ?

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui, bien sûr.

Benoîte LARDY, Adjointe au Maire en charge de la culture, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Je voudrais restituer un peu le rôle de Léa Massari qui a eu vraiment une carrière identique à Monica Vitti. Une était brune et l'autre était blonde, à l'époque on préférait les blondes sans doute, ça a changé. Je voudrais juste résister parce qu'une a un jardin et l'autre a l'allée, je trouve que cela aurait été mieux de l'appeler jardin Monica Vitti et Léa Massari parce qu'elles ont vraiment tourné avec les mêmes réalisateurs. Je trouve que c'est assez injuste. Comme je suis blonde, on ne peut pas considérer que j'ai privilégié Monica Vitti, mais là je trouve que franchement ce n'est pas juste.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, en tout cas d'avoir évoqué aussi les films qu'une grande partie d'entre nous a vus. Lorsqu'il y a association, c'est généralement quand il y a un travail commun ou un couple, ce qui à ma connaissance n'était pas le cas. Elles seront de facto associées, c'est d'ailleurs pour cela que je proposais, comme nous l'avons fait ce soir, d'associer leurs deux noms dans une inauguration qui sera probablement commune si la Ville qui a proposé ce projet que nous accueillons, mais dont nous ne sommes pas à l'origine nous l'accorde.

Je propose qu'on vote pour cette délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On poursuit avec les espaces verts. La prochaine délibération concerne des subventions à des associations. C'est Corine FAUGERON qui est en charge des espaces verts et de la biodiversité qui la présente. C'est la DEVE 66.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DEVE 66 Subventions à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros)

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je vous présente cette délibération qui accorde 90 807 € à 37 associations qui œuvrent sur le territoire parisien pour l'engagement citoyen et surtout le développement d'actions durables et jardinières.

Dans ces 37 associations, 3 qui nous concernent.

Le Potager de la Lune, les Jardiniers du 2^e arrondissement, il se trouve rue de la Lune. C'est la première fois qu'on demande une subvention, ils avaient demandé 1500 €, ils n'auront que 1300 €, c'est toujours ça. Je trouve ça un petit peu dommage puisqu'ils ont fait un énorme travail surtout l'année dernière, leur jardin avait été fermé parce que l'immeuble d'à côté était en cours de ravalement et le jardin avait été très abîmé par ce ravalement. C'est eux qui ont totalement réorganisé le jardin, cela n'a rien coûté à la Ville parce qu'ils ont travaillé avec des étudiants des Beaux-arts qui avaient un projet uniquement avec du réemploi. Je trouve qu'on aurait pu leur accorder la somme totale qu'ils demandaient.

Il y a également Les 1001 Feuilles qui eux non plus n'ont pas tout à fait la somme demandée, mais ils avaient eu une somme très importante l'année précédente, puisqu'ils avaient eu 3000 €. C'est ce qui est écrit dans la délibération, je suis désolée, je ne suis pas allée leur demander. Ils renouvellent leur matériel parce que c'est difficile puisque ce jardin n'est pas très ensoleillé, c'est toujours compliqué de faire pousser les choses quand on manque de soleil. Il n'a pas eu de demande du clos des Blancs-Manteaux, mais c'est aussi le même sujet, il n'y a pas énormément de soleil, il y a une Canopée trop importante et bien sûr le soleil est arrêté par les arbres.

Le troisième est le jardin Berthe-Weill, c'est le tout petit jardin qui se trouve à côté de la crèche des Quatre-Fils, la crèche La Perle. Il est, je crois, entretenu par la maison de l'EHPAD, mais là non plus n'était pas associé de dossier, donc je ne peux pas vous en dire plus sur ce jardin, je ne connais ni la somme qu'ils demandent, ni combien ils sont.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

La résidence senior est taillée dans l'enceinte du jardin et jouxte le musée Picasso.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Oui, c'est ça, mais je n'ai pas du tout les documents, j'ai juste le jardin Berthe-Weill.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ce n'est pas très grand.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Non, c'est même minuscule. Ils parlent d'activités avec d'autres écoles, je pense que ce n'est pas très facile étant donné l'espace qui leur est dévolu.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

En tout cas, merci, Dorine. ? Ces associations font un travail remarquable. D'ailleurs, on a prévu pour la fête des jardins d'aller en voir et voir la restitution du petit Potager des Oiseaux qui est tout à fait merveilleux.

Je vous propose de voter, si vous êtes d'accord. C'est la DEVE 66. Je me suis abîmé dans les petits oiseaux et les potagers, j'ai abusé de la verveine citronnée qui m'a été offerte généreusement l'autre jour.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

C'était au clos des Blancs-Manteaux.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

J'en ai eu une branche au Potager des Oiseaux et une branche clos des Blancs-Manteaux.

La DEVE 66. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 2. Qui vote pour ? Tout le reste. Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

Je vous remercie, on aime quand même bien les petits jardins. Je vous propose de passer à la délibération suivante, DJS, la jeunesse et les sports, qui concerne en fait la baignade en Seine.

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

**2025 DJS 150 Baignades en Seine : approbation du principe de gratuité et
autorisation de déposer toute demande administrative quant à la réalisation du
futur site sis à Paris Centre en remplacement de Bras Marie**

Ariel Weil, Maire de Paris Centre

Je vais la présenter moi-même parce que nous avons bataillé pour ce site de baignade. Cela s'inscrit un peu dans le thème que Benoîte a abordé tout à l'heure, celui de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. L'un des héritages est ce travail phénoménal de plus de 10 ans qui a été mené pour assainir la Seine et dont l'une des manifestations, plutôt que l'un des objectifs, était cette baignade en Seine. J'ai entendu souvent dire que tout cela avait été fait pour qu'on puisse se baigner en Seine, non, on peut se baigner parce que ce travail a été fait. Ce travail a été fait pour assainir le fleuve avec toutes les conséquences et les retombées positives sur la qualité de l'air, sur la qualité de l'eau, sur la qualité de notre environnement. C'est vrai, je goûte le plaisir que j'ai eu avec d'autres Parisiennes et d'autres Parisiens, j'en vois beaucoup autour de cette table ici qui ont pu enfin se rebaigner dans la Seine comme on le faisait jadis jusqu'à sans doute l'après-guerre même si cela a été interdit à partir de l'avant-guerre, on continuait à se baigner, je crois, jusque dans les années 50 ou 60. On a pu renouer avec ce grand plaisir dans 3 lieux à Paris, dans d'autres lieux à côté de Paris et en tout cas dans un lieu du centre de Paris, peut-être, de mon point de vue en tout cas, le plus beau site de la baignade entre des ponts pluricentenaires.

Tous les sites de baignade ont été plébiscités, il y a eu au total plus de 100 000 entrées cet été de Parisiennes, de Parisiens et de baigneurs venus du monde entier, malgré les quelques jours où le site n'était pas accessible. Sur ces 100 000, je crois que c'est à peu près 20 000 pour notre site, ce qui est remarquable étant donné qu'il était le moins ouvert de tous les sites. En effet, les contraintes techniques et tout simplement le partage de l'eau avec les bateliers ont fait qui n'était ouvert que jusqu'à 11 h 30, donc seuls les lève-tôt sont allés se baigner. Tout l'enjeu était de pérenniser ce site de baignade tout en permettant de l'exploiter à des réserves plus agréables toute la journée.

On est très heureux d'avoir obtenu, avec des négociations et à la demande de la préfecture de région, que le bassin soit déplacé plus près du pont Marie par rapport à celui que vous avez connu cet été qui était plus près du pont de Sully. Une grande partie des infrastructures sont amovibles, réversibles, sont installés puis désinstallées, elles seront récupérées en grande partie et réutilisées avec une configuration assez proche l'été prochain avec une baignade toute la journée puisque le site est choisi au terme de longues négociations et est compatible avec le passage des bateaux, ce qui contente tout le monde.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Je vous rappelle que ce sont plus de 40 jours de baignade qui ont été possibles cet été. Je m'arrête là. Y a-t-il des questions ou des demandes d'intervention ? Je vous remercie.

Il n'y en a pas, vous vous êtes baignés, vous avez été contents ou vous ne l'avez pas encore fait, mais vous allez pouvoir le faire l'année prochaine. Je vous remercie.

C'est donc la DJS 150. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je vous donne rendez-vous l'été prochain pour se baigner au plus près de chez nous et de chez vous.

On a déjà voté la DPE 39, donc on enchaîne directement, on commence les délibérations qui concernent le logement et l'habitat. C'est Gauthier CARON-THIBAULT, en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat, justement, qui présente cette délibération 156.

2025 DLH 156 Réalisation, 16 rue Crillon (Paris Centre) d'un programme de construction neuve de 26 logements sociaux (11 PLAIS - 10 PLUS - 5 PLS) par RATP Habitat - Subvention (2 118 062 euros)

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

La délibération 156 est une bonne nouvelle pour Paris Centre, tout simplement. Elle concerne le garage Bastille qui est situé au 16, rue Crillon dans le 4^e arrondissement, pas très loin du bassin de l'Arsenal, c'est un immeuble pas très joli qui a été construit en 1919 qui est aujourd'hui une propriété Île-de-France Mobilités.

À l'occasion des travaux sur le PLU on avait pastillé cet immeuble de manière à avoir 60 % de logements sociaux et 40 % de logements privés. Cela tombe bien, on a eu un peu le nez creux puisque la RATP qui utilise cet immeuble a l'intention de faire des travaux afin de pouvoir créer trois postes de commandement centralisé pour des lignes de métro, de ce fait un permis de construire a été déposé, ils sont entrés en négociation avec nous. La négociation a été plutôt simple et plutôt fructueuse puisqu'on s'en sort non pas avec 60 % de logements sociaux, avec 70 % de logements sociaux aussi à l'initiative de RATP Habitat, il faut quand même le souligner.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Sur cet emplacement, au gré d'une surélévation qui nous permettra d'avoir un immeuble en R+3, on pourra avoir à cette adresse 26 logements sociaux et 11 logements qui seront mis en accès libre à la propriété. Ce sera réalisé par un consortium constitué du bailleur social de la RATP, à savoir la RATP Habitat et par son gestionnaire urbain à savoir RATP Solutions Ville. Nous aurons à cette adresse sur les 26 logements sociaux, 11 PLAI, 10 PLUS, 5 PLS, petit clin d'œil à ma collègue Karine, 14 logements familiaux, F3 et plus, 50 % des logements produits à cette adresse. Le reste, donc 11 de ces logements seront des logements en accès libre pour qui le veut et qui pourra payer ces logements qui seront vendus en vente en l'état futur d'achèvement.

C'est une programmation qui a un coût, bien évidemment, 9,6 millions d'euros, dont 5 millions d'euros de travaux. Les 9,6 millions seront assumés à hauteur de 4,5 millions par les prêts de la Caisse des dépôts et consignations et par une subvention de 2,1 millions d'euros de la Ville. Je ne cite pas la part de la subvention de l'Etat pour ne pas le faire rougir ou lui faire honte, c'est selon.

C'est un projet qui commencera en 2027 et qui pourra être inauguré, j'allais dire que nous aurons le plaisir d'inaugurer, je le souhaite fortement, en 2029. Voilà, Monsieur le Maire.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Je crois qu'on a encore d'autres bonnes nouvelles. C'est effectivement une très bonne nouvelle, on avait déjà rénové complètement...

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Vous voulez que je présente directement la 16, rue des Coutures Saint-Gervais ?

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui, bien sûr.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

**2025 DLH 240 Réalisation, 16 rue des Coutures Saint-Gervais (Paris Centre)
d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 5 logements sociaux (4
PLAI et 1 PLUS) par AXIMO - Subvention (132 544 euros)**

**Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en
charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection
de l'habitat**

C'est une bonne nouvelle pour Karine BARBAGLI aussi, mais je ne vais pas la présenter de la même manière, il n'y a pas que les collèges qui m'intéressent sur cette adresse. C'est un immeuble mitoyen du collège et dont aujourd'hui la situation portait atteinte aux conditions d'accueil des élèves.

L'immeuble est frappé par un arrêté de sécurité puisqu'un c'est habitat menaçant ruine ou péril. C'est une adresse qu'on connaît depuis plusieurs années puisque l'arrêté date de 2023 et j'ai retrouvé dans mes e-mails des e-mails qui datent peut-être même de la fin de la précédente mandature.

Le 16, rue des Coutures Saint-Gervais n'est pas un immeuble neutre, c'est une copropriété privée frappée par cet arrêté de sécurité. Nous avons pu acquérir 15 lots à l'intérieur de cette copropriété puisque quand on a des arrêtés de sécurité, on a des travaux qui sont obligatoirement à réaliser par les propriétaires avec toutes les aides de l'Anah adéquates, mais certains propriétaires ne veulent pas, ne peuvent pas, ne souhaitent pas faire faire ces travaux et nous arrivons pour les délester de ces biens gentiment, mais bien évidemment en procédant à une acquisition. Donc, nous avons pu acquérir 15 lots à cette adresse, 4 logements, 1 remise et 3 caves qui nous permettront de rentrer dans la copropriété et de pouvoir faire voter les travaux et de financer des travaux, donc de faire comme on le faisait quand on a récupéré la Ville de Paris, continuer à lutter contre l'insalubrité et contre le péril de ces immeubles.

Cela nous permettra d'avoir 5 logements sociaux qui seront livrés fin 2027, 4 PLAI Plus, et cette fois-ci des logements un peu plus petits, 3 studios et 2 F2 à cette adresse, au 16, rue des Coutures Saint-Gervais. Étant donné qu'on est en copropriété, ce sera le bailleur Aximo, spécialisé dans la gestion du logement social dans le diffus, qui réalisera cette opération. Voilà.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Et qui vogue en creux, mais peut-être dire le travail qui a été fait par toi, Karine et la région avec un pilotage depuis les années. On a travaillé avec la région



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

puisqu'on est souvent sur des doubles gouvernances dès lors qu'il s'agit de cités scolaires, ce qui est le cas pour Victor Hugo et son annexe.

Je rappelle ici, on ne l'a pas claironné, que désormais on a réparti les élèves sur un autre collège, Couperin, et sur une autre annexe, la fameuse annexe qui va bénéficier bientôt, le plus vite possible, on espère, de ce nouveau cour-jardin pour qu'au terme de mises en demeure les travaux soient enfin faits par les copropriétés. Normalement cela va être fait dans les semaines qui viennent, c'est un énorme travail avec beaucoup de Directions et de services juridiques. Je me félicite qu'avec la région on soit parvenus à copiloter ensemble dans la même direction pour les travaux nécessaires pour l'annexe Épernon de ce collège. Ces acquisitions ont été faites aussi tactiquement pour nous permettre d'avoir une plus grande capacité à accélérer le calendrier de ces travaux.

Merci de le rappeler, le logement est parfois un outil tactique, d'abord pour loger, mais aussi parfois pour peser sur la transformation du bâti.

Merci pour ces deux délibérations, les DLH 156 et 240. Oui, bien sûr, Aurélien.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Monsieur le Maire, bonsoir à tous. Nous allons voter pour la 156 et cette transformation. Je fais quand même une remarque, il y a un déséquilibre manifeste avec 11 PLAI qui sont les catégories destinées aux personnes les plus précaires, il le faut, mais là c'est largement plus que le tiers habituel, 10 PLUS qui sont vraiment aussi pour les personnes en précarité avancée, et 5 PLS qui sont destinés à des classes moyennes. On a 11, 10 et 5, une fois de plus il y a un vrai déséquilibre qui penche vers le bas. On vote pour ce projet, il n'y a pas d'enjeu.

La DLH 240, en revanche, il n'y a pas du tout de PLS. C'est une préemption qui répond à un immeuble qui est en péril, cela a une justification. Je voudrais savoir pourquoi il n'y a pas de PLS du tout, il y a 4 PLAI, c'est quand même très fort et 1 seul PLUS. Avant de s'abstenir ou de voter pour, on aimerait être convaincus par le pourquoi.

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

C'est comme ça à chaque fois qu'on obtient les fonds supplémentaires nécessaires à des travaux de sortie de l'insalubrité. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on n'est pas en train d'acheter des appartements et de faire une petite rénovation comme n'importe quel futur acquéreur pourrait le faire, on achète des appartements dans un immeuble qui est frappé d'insalubrité, frappé d'un péril imminent, donc il y a des travaux lourds. À chaque fois qu'on



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

a des travaux lourds dans le patrimoine social, on a besoin d'un prêt qui est plus fort, plus garanti et de ce fait c'est le PLAI qui est nécessaire pour faire la réhabilitation dans ces immeubles. Dans tous les travaux qui sont des sorties d'insalubrité vous aurez toujours obligatoirement plus de PLAI puisque ce sont toujours des opérations qui coûtent beaucoup plus cher.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

D'accord.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Gauthier. Je ne sais pas si ça change le vote.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

On vote pour.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On va voter. On les vote ensemble, de ce fait, pas de demande de dissociation ? Merci. Sur les DLH 156 et 240. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elles sont adoptées à l'unanimité. Merci pour cet échange de qualité qui a permis d'orienter ce vote.

Après vote à main levée, les deux délibérations sont adoptées à l'unanimité des participants.

On poursuit avec de nouvelles délibérations qui concernent également le logement.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DLH 161 Réalisation 119/121 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 9 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (161 207 ?)

2025 DLH 194 Réalisation, 12 rue Sainte-Anastase (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (74 790 euros)

2025 DLH 253 Réalisation, 62 rue Saint-Honoré (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (76 656 euros)

2025 DLH 273 Réalisation, 6 rue des Prêcheurs (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (38 917 euros)

2025 DLH 206 Réalisation, 45 rue du Sentier (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 22 logements sociaux par la RIVP - Subvention (351 181 euros)

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues. Ce sont 5 délibérations qui concernent de menus travaux, des travaux quand même très importants qui vont renforcer la qualité de vie des locataires de ces 5 adresses. Les travaux d'accessibilité, mais surtout des travaux d'économie d'énergie réalisés au 119/121, rue Saint-Martin, au 12, rue Sainte-Anastase, au 62, rue Saint-Honoré, au 6, rue des Prêcheurs et au 45, rue du Sentier.

Ce sont des projets portés par le bailleur ELOGIE-SIEMP et la RIVP qui concernent, de mémoire, 46 logements. C'est une enveloppe globale de 5,20 millions d'euros qui est mobilisée pour réhabiliter ces 5 immeubles.

Ces réhabilitations permettront en moyenne de diminuer de 53 % les consommations énergétiques des logements. C'est vraiment un plus très intéressant pour les locataires en place qui vont voir leur facture électrique, plutôt leur consommation électrique divisée par deux, c'est sensiblement différent.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je vous propose de les voter ensemble s'il n'y a pas de demande intervention. Oui, Aurélien VÉRON et Luc FERRY.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Ma première remarque est que je suis un peu surpris par les montants en jeu. La DLH 161, 194 et 206. Pour la 161, on a des montants de 1500 € à 2000 € par mètre carré, c'est quand même conséquent. Pour la 253, on arrive à 5200 € par mètre carré de rénovation. Cela me paraît quand même très cher pour un bien thermique pour lequel il y n'avait plus d'amortissement du tout à ce stade. La DLH 273, c'est 4000 € par mètre carré utile de travaux.

Si j'observe ce qui se passe en Allemagne, la plus grosse fédération allemande de sociétés immobilières, la GdW, a observé que lorsque l'amélioration se fait avec des investissements importants, la consommation d'énergie augmente parce que les gens finalement bénéficient du confort et vivent dans plus chaud. Donc, la baisse attendue du NFSR est quasiment nulle.

Je vote pour la rénovation thermique, l'isolation, mais mettre 5000 € par mètre carré pour à la fin, on le sait, aucune réduction des émissions de gaz à effet de serre, c'est cher payé pour une rénovation thermique. Je m'interroge et j'aimerais avoir votre point de vue sur ce sujet.

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Sur les coûts par immeuble, oui, ils sont différentiels parce que de toute façon il y a des situations historiques de ces bâtiments qui sont très différentes. On attend aussi parfois depuis plusieurs années pour pouvoir faire les travaux dans ces immeubles parce qu'il peut y avoir des personnes âgées qui occupent ces logements depuis longtemps, qui refusent de faire des travaux pour X ou Y raisons et on est obligés d'attendre, les situations s'accumulent depuis des années.

Je ne peux malheureusement pas vous dire pourquoi d'un seul coup c'est 1500 € ou 4500 € puisque je ne suis pas allé dans ces immeubles pour vérifier la qualité du DPE. Peut-être certains étaient-il en DPE G, d'autres en DPE F, d'autres en DPE E et les montants de travaux ne sont pas les mêmes en fonction des situations.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Par contre, sur l'utilisation que vous faites de ce rapport, juste attention, Monsieur VÉRON, parce que ce rapport de la fédération des artisans allemands est ultraconnu par tous ceux qui travaillent sur la rénovation du bâti et sur les économies d'énergie. C'est une fédération professionnelle qui n'a de cesse de vouloir diminuer les obligations qui portent sur les logements individuels en Allemagne puisque les artisans ne réussissent pas faire les travaux. Ce qui est dit partout, justement, c'est que c'est très bien de faire des opérations à l'unité dans des logements comme ça, mais surtout ce qui est important, c'est de maintenir les obligations sur des immeubles en bloc puisque ce ne sont pas uniquement des travaux dans un appartement perdu dans un immeuble qui va nous permettre de faire la transition écologique du bâti, mais c'est bien en ayant des obligations sur les copropriétés et sur les monopropriétés en bloc, en les forçant à sortir globalement de situations de passoires énergétiques que cela va nous permettre d'avoir des résultats. D'où l'intérêt de ces délibérations qui ne travaillent pas logement par logement, mais qui travaillent immeuble par immeuble. D'où l'intérêt également des dispositifs portés par la Ville comme Copropriétés objectif climat qui vise non pas à aider un propriétaire à l'unité, mais véritablement l'ensemble du syndicat des copropriétaires.

Juste attention à l'utilisation de ce rapport fait par une fédération professionnelle allemande qui n'a de cesse que de vouloir faire diminuer les obligations qui pèsent sur les copropriétés parce que ce sont des fédérations qui ne souhaitent pas particulièrement transformer leurs pratiques professionnelles pour pouvoir accompagner la transition écologique du bâti. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Un petit moment cocardier. Je ne sais pas si cela répond aux questions, en tout cas c'est une réponse. Cela répond aux questions, mais je ne sais pas si cela satisfait Aurélien VÉRON. Luc, tu voulais intervenir aussi.

Luc Ferry, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Je ne voulais pas vraiment intervenir, c'est juste pour signaler qu'il va falloir dissocier un peu les votes puisque Shirley ne va pas prendre part au vote des 161, 194, 253 et 273.

Non, je n'avais pas de commentaire à faire, je ne peux que me féliciter de toutes ces DLH qui nous parlent d'acquisition et de rénovation de logements sociaux.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. À part s'il y a d'autres demandes des associations, on va proposer de voter d'abord la 175.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

La 161, et après 194. Si on veut permettre à Shirley de voter, il faut juste voter la 206 et tu regroupes toutes les autres.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Si tu fais 161, 194, et 206 regroupées, les 3...

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On va aller plus vite.

DLH 161. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 2, le reste vote pour.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

DLH 194. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 2. Même vote.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

DLH 253. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 4 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? 2, le reste vote pour.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

DLH 273. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 4 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? 2 NPPV, tout le reste pour. Je vous remercie.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à la majorité des participants.

DLH 206. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je vous remercie. C'est voté. On va pouvoir parler encore un tout petit peu de l'habitat. C'est la DLH 244, Karine, qui concerne la rue du Sentier, on passe un peu à l'ouest.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DLH 244 Avenant n°19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je vais présenter la DLH 244 qui concerne l'action de la SOREQA, la Société de requalification des quartiers anciens pour la lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

Cette société publique a actualisé son périmètre, en particulier sur des adresses de Paris Centre, c'est assez rare pour le noter.

Il y a 5 nouvelles adresses intégrées en appropriation publique dont le 3, rue Berger dans le 1^{er} avec un immeuble en très forte dégradation, totalement insalubre, avec un projet de démolition partielle et de réhabilitation qui permettrait la création de 4 logements et d'un commerce.

Une deuxième adresse à Paris Centre, le 4 bis, boulevard Morland, un immeuble en indivision bloquée avec 18 logements et 2 commerces avec un arrêté d'insalubrité et une interdiction d'accès partielle. Cela permettrait un projet de réhabilitation très lourd qui permettrait la création de 14 logements. Il y a aussi 5 copropriétés intégrées, 6 copropriétés sont sorties de cette concession, car rénovées. Je pense enfin à la fin des travaux de la rue des Vertus, par exemple.

Il y a une actualisation de la participation financière de la Ville qui est portée à 150,9 millions d'euros.

Je vous invite à voter cette DLH 244 pour la lutte de l'habitat insalubre, même à Paris Centre.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Karine. C'était la DLH 244. Pardon, Corine FAUGERON.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguee de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je suis très contente qu'enfin on sorte le 4 bis, boulevard Morland parce que cela fait 15 ans que c'est vraiment catastrophique à cet endroit-là. Je crois qu'on peut vraiment faire confiance à la SOREQA à qui on vient aussi de confier une mission importante pour repérer les logements vides à Paris, pour voir comment essayer de remettre du logement sur le marché la location.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Aurélien VÉRON.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Il n'y aura bien que des PLAI et des PLUS, il n'y aura pas de PLS puisque la garantie pour avoir le taux PLAI interdit les PLS. D'accord.

Deuxième question, sur le boulevard Morland vous avez dit qu'il y avait 18 personnes en indivision, donc les 18 être expropriés d'un coup par la préemption. Il y a une indivision de 18 personnes, de 18 propriétaires.

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Non, c'est un immeuble en indivision bloquée et l'immeuble comporte 18 logements et 2 commerces.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

C'est une indivision sur l'ensemble, d'accord.

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je pense c'est pour ça que c'est resté si longtemps.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

D'accord. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Effectivement, cela fait longtemps qu'on l'attendait. C'était donc la DLH 244. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? 1. Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Je vous propose, Gauthier, de finir par la DU c'est la Direction de l'urbanisme, mais cela concerne quand même le logement et on parle de caves.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

2025 DU 72 Cession de lots de copropriété à usage de caves 15-17 rue des Barres et 8-14 rue François Miron (4^e)

Gauthier CARON-THIBAULT Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets et de la protection de l'habitat

Il s'agit d'une délibération concernant deux immeubles situés au 15-17 rue des Barres et 8-14 rue François Miron. Ce sont des immeubles qui sont entre la mairie du 4^e et la caserne, un petit peu surélevés avec des marches pour y accéder.

Ce sont des immeubles acquis par la Ville successivement en 1915, 1921 et 1942. Bizarrement, la Ville a décidé de se séparer de ces immeubles en 1996. Encore plus bizarrement, elle a décidé de vendre les logements, mais de garder les caves. C'est assez particulier, elle est restée propriétaire de 14 caves à cette adresse.

Bien évidemment, en 2025 on n'a plus intérêt à garder ces caves, donc on les vend. On a proposé dans un premier temps aux copropriétaires de l'immeuble, puisque c'est la doctrine du conseil du patrimoine de la Ville de Paris, de nous faire des propositions d'acquisition à hauteur en moyenne de 1500 € du mètre carré. Il y a 17 candidatures qui ont été déposées et seulement 4 ont été jugées satisfaisantes puisqu'on essaie quand même de garantir les intérêts pécuniaires de la Ville. Donc, 4 offres se verront *successful*, si on peut dire, de ce fait il aura 4 copropriétaires de l'immeuble qui deviendront d'heureux propriétaire de caves dans cet immeuble. Le reste sera vendu aux enchères si nous validons et si le conseil de Paris en valide le principe. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. J'avoue ma fascination pour ce sujet de caves juste en face de l'ex-mairie du 4^e arrondissement. Cela reste une délibération relativement technique. Pardon, Corine qui a peut-être un historique des caves.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Je pense que ces caves ne sont pas inondables à cet endroit-là, d'où l'intérêt accru pour elles.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Avis aux amateurs de la vente aux enchères. Effectivement, on est sur le monticule Saint-Gervais, c'est pour cela que l'église est là.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

On peut voir que ce n'est pas inondable sur la carte des risques d'inondation.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Ce n'est pas maintenant qu'on enchérit sur les caves, nous votons juste la délibération. C'est la DU 72. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. La délibération est adoptée.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

J'ai inversé exprès la DU 72 avec la DSP 49, la Direction de la santé publique 49 que Catherine TRONCA nous présente maintenant. Elle concerne les centres de santé sexuelle associatifs.

2025 DSP 49 Dotations (2 116 142 euros) et avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs

Catherine TRONCA Adjointe au Maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir Mesdames, Messieurs, chers collègues. Cette délibération vise donc à accorder des dotations ainsi que des signatures d'avenant aux conventions pluriannuelles entre la Ville de Paris et les organismes gestionnaires pour 9 centres de santé sexuelle associatifs.

Ils sont au cœur de la stratégie de développement et de coordination de l'offre de santé sexuelle globale de la Ville qui compte au total 23 centres, 6 sont gérés en régie, 17 en délégation de deux types, soit par l'APHP soit par des associations.

Le but est de favoriser l'accès de tous et de toutes de façon inconditionnelle à une offre de soins et d'accompagnement adaptée respectueuse et choisie. Ces centres, c'est important en ce moment, continuent à proposer des consultations pour toute méthode contraceptive, un accès permanent à l'IVG, au dépistage des infections sexuellement transmissibles, à la vaccination en particulier HPV, à un accompagnement social pour la facilitation à l'accès aux droits, au repérage de situations de violence et/ou d'addiction et permettent par ailleurs l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les établissements scolaires du second degré où il y a trois séances par an.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Le montant global des dotations s'élève à 2 116 142 €. Un centre est concerné à Paris Centre, géré par le Mouvement français pour le planning familial situé au 10, rue Vivienne dans le 2^e. La dotation de fonctionnement prévue pour 2025 pour ce centre ainsi que les deux autres qui sont gérés par le MFP dans le 10^e et le 13^e s'élève à 734 335 €, c'est en hausse de 6 % par rapport à 2024.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux et de l'objectif ambitieux de la Ville, je vous prie, Mesdames et Messieurs, de voter favorablement cette délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Catherine. Tu as évoqué l'APHP, selon le dossier je pense qu'à l'Hôtel-Dieu sont mélangés pour un service de très grande qualité une structure municipale et une structure APHP état.

C'était donc la DSP 49. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous arrivons à ce moment du conseil que tout le monde attend, non pas parce que c'est la fin du conseil, mais parce que c'est Florent GIRY qui va venir présenter les délibérations relatives à la voirie et aux déplacements qui sont dans l'ordre alphabétique à la fin. Je te laisse, Florent, les présenter dans l'ordre que tu veux.

2025 DVD 29 Parc de stationnement Bercy Seine (12^e) - Avenant n° 10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Normalement je ne devais pas être le dernier puisqu'Amina était censée être la dernière, pour une fois. Je vais aller assez vite.

La DVD 29 concerne le 12^e arrondissement, on peut se demander pourquoi elle nous est soumise. Elle contient des dispositions générales sur un tarif de stationnement, le pass autocar pour les lignes régulières de transport longue distance.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ce pass autocar va être augmenté légèrement pour couvrir une partie des coûts liés à la réorganisation de la gare routière de Bercy. Pendant les travaux, une partie des lignes va être accueillie sur le site Pershing dans le 17^e que la Ville aménage pour 1,5 million d'euros et une partie restera sur le site de Bercy, environ la moitié des lignes dont les installations seront également remises à niveau notamment à destination des voyageurs avec 510 000 €. Il y aura des toilettes rénovées, ce genre de choses, ce ne sera pas du luxe parce qu'il est vrai que cette gare routière à Bercy est assez hostile. D'ailleurs, après 2030, cette gare routière n'en sera plus une puisque le préfet de région a trouvé, à l'aide des communes adjacentes à Paris, un site beaucoup plus adapté à Saint-Denis qui sera à deux pas de la gare Pleyel où il y aura les lignes 14, 15, 16 et 17 du métro, donc en interconnexion très pratique pour les usagers franciliens.

Dans le détail, pour ceux qui découvrent en même temps comment fonctionne ce tarif autocar, les autocaristes achètent des unités d'une valeur de 1,38 € maximum aux dernières nouvelles, puisque c'est dégressif quand on achète plus, pour 45 minutes de stationnement correspondant aux normes pour ces lignes régulières. On passera de 11 € à 14 € pour les cars électriques et de 14 € à 22 € pour les cars thermiques euro 6.

Je vous invite donc à voter cette délibération qui donnera des ressources pour rénover les installations au profit des voyageurs.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Florent. C'était donc la DVD 29. Pas de questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Nous poursuivons avec la délibération DVD 43. Encore une délibération sur les parcs de stationnement.

2025 DVD 43 Parc de Stationnement Hôtel de Ville (Paris Centre) - Avenant n° 3 de prorogation de la convention de concession

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Elle est bien de chez nous, puisqu'on parle du parking qui est sous la place de l'Hôtel de Ville. Le principe de la délibération est de prolonger pour 2 ans la concession actuelle pour la porter jusqu'au 30 novembre 2028. Vous vous souvenez que régulièrement en conseil on vote des délibérations qui visent à engager la procédure de mise en concurrence, on



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

aurait pu voter cette délibération-là aujourd’hui, mais la Ville a souhaité décaler cette nouvelle mise en concurrence parce que les travaux aux alentours de la forêt urbaine et du mémorial Saint-Gervais ont pu modifier l’environnement immédiat du parking et il a été considéré que pour les futurs candidats à cette délégation de service public il fallait un cadre stabilisé en termes de travaux pour pouvoir faire la projection financière, tout simplement. La concession actuelle serait prolongée de 2 ans et on retournerait classiquement dans une mise en concurrence pour *challenger* un peu les opérateurs privés comment on le fait toujours.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Je sens qu’Aurélien a une question.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Non. J’espère juste qu’il n’y aura pas d’infiltrations d’ici 2 ans sinon cela va être compliqué. On n’a pas d’inquiétude, on est tout à fait partants pour prolonger 2 ans.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. C’était la DVD 43. Qui vote contre ? Qui s’abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l’unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l’unanimité des participants.

On poursuit avec le stationnement de surface après les parkings, c’est la DVD 98.

2025 DVD 98 Stationnement de surface - Économie Sociale et Solidaire

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

C'est une délibération qui vise à étendre les tarifs avantageux de stationnement proposés aux professionnels avec le forfait dit PRO mobile, notamment pour les artisans et les véhicules utilitaires. En fait, c'est le code NAF général, donc quand on a le bon code on est éligible au forfait PRO mobile.

Cette délibération vise à élargir un peu cette règle pour pouvoir faire rentrer dans ce tarif avantageux les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent dans l'économie circulaire, qui n'ont pas forcément dans leur ADN initial d'entreprise le code NAF adéquat. C'est un peu technique, mais c'est pour permettre des économies à ces entreprises qu'on aime bien et qui travaillent pour l'intérêt général.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

La deuxième disposition sur le même type de sujet concerne la gratuité du stationnement de certains véhicules utilitaires immatriculés. Donc on aura des plaques unitaires, parce que ce n'est pas un droit général, pour que certains partenaires de la Ville qui travaillent sur des structures de réemploi solidaire et des structures d'insertion par l'activité économique puissent bénéficier de la gratuité du stationnement. Ce sont des entreprises ou des associations qui ont des modèles économiques souvent fragiles puisqu'ils sont dans des actions sociales. C'est toujours bien de leur permettre de faire un petit peu d'économies.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. C'était la DVD 98. Pas de questions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

J'attendais avec impatience qu'on nous reparle des Boîtes à Vélo et des différents opérateurs. C'est la DVD 57.

2025 DVD 57 Subventions - Conventions avec les associations Boîtes à Vélo, Wimoov et la FNAUT

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Cette délibération met en œuvre une des actions de la nouvelle stratégie logistique urbaine durable 2022 – 2026 que le conseil de Paris a votée en juillet 2022. Cette action est relative au développement de la cyclistique et porte d'autres subventions relatives au plan piéton qui a été voté en novembre 2023 pour la sécurité routière.

Concrètement, cela vise à soutenir deux projets associatifs visant la formation et l'accompagnement des professionnels de la cyclistique par les Boîtes à Vélo qui est un genre d'associations/syndicat des entrepreneurs qui utilisent le vélo. Ce n'est pas seulement de la livraison, cela peut être des artisans qui utilisent le vélo comme véhicule de travail. D'ailleurs, leur local est situé dans le 4^e. C'est la mise en réseau de la formation et de la sensibilisation.

Une deuxième association plutôt sous l'angle sécurité routière pour le plan piéton, Wimoov, qui vise de façon plus générale la sensibilisation des professionnels et étudiants sur les enjeux de la sécurité routière.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Dans cette délibération un troisième projet assez différent pour les commodités administratives est adjoint. Il est relatif aux bus et est porté par l'association des usagers des transports d'Île-de-France, je crois qu'on a un représentant dans la salle au premier rang. Cela correspond à un diagnostic fait par les usagers de cette association pour la ligne 91, une grosse ligne parisienne, et à la formulation de propositions et de recommandations pour améliorer son fonctionnement et sa vitesse commerciale.

Pour ces 3 subventions et 3 projets qui sont en fait disjoints, la délibération porte sur 44 500 € en fonctionnement et 7257 € en investissement.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Florent. C'était la DVD 57. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

Il nous reste la DVD 112 et tu nous expliques de quoi il s'agit.

2025 DVD 112 Plan Vélo 2021-2026. Signature de 1 convention financière avec la Région IDF et de 2 conventions financières avec la MGP concernant l'aménagement de divers projets cyclables (4 681 100 ? HT)

Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

C'est une délibération qui rapporte de l'argent à la Ville ce n'est pas tous les jours, mais on en a déjà eu de ce type-là. Ce sont des délibérations qui autorisent la Maire de Paris à signer des conventions avec la Métropole du Grand Paris et la région Île-de-France au titre de leurs plans vélos respectifs.

Comme vous le savez, ces collectivités n'ont pas la compétence en matière d'aménagement de voirie, donc elles reposent sur les communes pour faire des travaux et remboursent ensuite une partie des coûts si les itinéraires effectivement aménagés correspondent aux priorités de ces deux collectivités.

Plusieurs aménagements à Paris correspondaient au plan vélo métropolitain et au plan vélo régional.

Pour Paris Centre, c'est le boulevard Henri IV qui a été livré la semaine dernière, la rue du Temple qui est juste à côté et a été livrée en fin d'année dernière et les rues Réaumur et 4 septembre ont été livrées il y a moins de 10 jours.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Pour l'ensemble de la délibération qui ne concerne pas seulement Paris Centre, c'est une subvention pour la Ville de Paris émanant du conseil régional de l'ordre de 3,2 millions d'euros et une subvention pour la Ville de Paris émanant de la Métropole de l'ordre de 1,4 million.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Je vous remercie. On peut dire merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On peut dire merci. Merci beaucoup, la région a des fonds et ils cherchent souvent à les employer et nous en bénéficiions souvent. Nous avons des projets, nous les menons. Je tiens à dire que la livraison de la piste Henri IV, Dieu sait qu'on l'a attendue, je le dis ici gentiment, mais c'est vrai que les premiers jours ont été un peu entachés par la présence de stationnement sauvage en pleine piste de camion. J'ai le fin mot puisque j'ai revu le Général de la Garde Républicaine et je peux vous dire que c'était la *Fashion Week*, un défilé à l'intérieur de la Garde Républicaine, ils en font de temps en temps, cela finance un certain nombre de missions. Il est dommage que cela ait correspondu, mais je voyais mal la police municipale verbaliser les gendarmes, encore que cela aurait pu être cocasse. L'affaire est résolue, on a trouvé le pot aux roses et on sait maintenant que la Ville n'était en rien responsable. J'espère que le défilé dont on entendait les cris au Carreau du Temple est fini cette semaine et qu'on va pouvoir désormais bénéficier de cette piste cyclable financée en partie par la région.

C'était la DVD 112. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Après vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité des participants.

On a terminé, puisqu'on a déjà voté la délibération finale.

VŒUX

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous passons à la partie du conseil dans laquelle on présente et on vote des vœux. Le premier vœu est un vœu historique pour le conseil de Paris Centre puisqu'il va être présenté

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

par les conseils de quartier. Boris, tu nous fais peut-être une petite introduction pour saluer ce moment historique.

Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Un rapide mot de méthode. Effectivement, selon le nouveau règlement qui date d'il y a quelques mois, et la nouvelle charte des conseils de quartier, il est possible pour les conseils de quartier de déposer un vœu en conseil de secteur. C'est donc ce que nous allons faire ce soir avec le conseil de quartier Louvre-Opéra dont deux membres éminents et éminentes vont nous rejoindre. Il se trouve qu'il y a une place libre ici et je vais laisser ma place pour qu'ils puissent en 3 minutes comme le veut le règlement nous présenter leur vœu et bien sûr, comme pour tout vœu, les groupes seront invités à faire part de leurs éventuels commentaires et avis. Puis, nous écouterons l'exécutif et nous voterons ce vœu. Je laisse la parole au conseil de quartier Louvre-Opéra.

VPC 2025 29 Vœu déposé par le conseil de quartier Louvre-Opéra relatif à la préservation de la Diversité Commerciale, élément clé du cadre de vie dans le quartier Louvre-Opéra

Une intervenante du conseil de quartier Louvre-Opéra

Bonsoir, Mesdames et Messieurs les élus. Au nom du conseil de quartier Louvre-Opéra, nous vous remercions de nous donner la parole pour présenter ce vœu. Comme le prévoit la charte, il s'agit pour les habitants de contribuer à la réflexion collective sur la vie de nos quartiers et de soumettre des propositions concrètes à votre examen. C'est une première pour nous et nous sommes très heureux de pouvoir inaugurer cet exercice avec vous.

Je voulais en quelques mots restituer le contexte de ce vœu. Je suis la coprésidente avec mon collègue Stéphane MULLIEZ du conseil de quartier Louvre-Opéra, alors que Augustin Mine est un conseiller de ce conseil de quartier. Augustin nous a fait part de ses inquiétudes que nous partageons au sujet de l'évolution des commerces de proximité dans notre quartier. Il nous a fait une proposition et une analyse de cette problématique que le conseil d'animation a vraiment retenues. Ensemble, nous avons ensuite imaginé quel genre d'action on pouvait initier pour tâcher d'agir sur cette problématique.

Nous avons regardé la charte et nous avons vu qu'il nous était possible de déposer un vœu. Pour élaborer ce vœu, nous avons fait appel comme il est prévu dans la charte à notre élue référente pour nous guider dans l'informatisation ainsi bien sûr qu'à Boris JAMET-FOURNIER.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

À l'issue de ce travail, nous avons pu présenter ce vœu d'abord pour le transmettre à Boris de façon à ce qu'il puisse être présenté ici en temps utile puisque cette transmission s'est faite début août.

Je dois également indiquer que par ailleurs le 23 septembre nous avons eu le premier conseil de quartier de la rentrée, de la dernière partie de 2025. Nous avons mis le vœu au vote et il a été adopté à l'unanimité au niveau des conseillers de quartier présents.

Voilà maintenant le texte de ce vœu qu'Augustin va vous présenter.

Augustin Mine

Droit au but. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus. Le vœu que nous soumettons concerne la préservation de la diversité commerciale dans notre quartier. Nous observons en effet que dans les rues comme les rues de Richelieu, Petits Champs ou Sainte-Anne, les commerces de bouche, d'artisanat ou de proximité disparaissent rapidement au profit d'une prolifération d'établissements déclarés comme des salons de thé dans les baux commerciaux, mais dont l'activité réelle et quasi exclusivement celle du *bubble tea* qui sont des boissons contenant des perles en tapioca, pour ceux qui ne connaissent pas. Cette homogénéisation dégrade depuis maintenant plusieurs années la qualité de vie des habitants et nous contraint à nous déplacer hors du quartier pour nos achats quotidiens. Elle altère aussi l'équilibre et l'image patrimoniale de nos rues.

Pour répondre à ce type de situation, le plan local d'urbanisme bioclimatique adopté en 2024 a prévu un outil spécifique : la zone dite violette, officiellement zone de protection particulière du commerce artisanal et de proximité. Cet outil permet à la Ville de réguler les nouvelles implantations commerciales afin de préserver la diversité. Il ne s'agit pas d'interdire, mais d'éviter la monoactivité.

L'ambition ici est de garantir un équilibre entre artisanat, commerce de bouche, indépendants et activités touristiques. Ce dispositif existe déjà, par exemple rue des Martyrs dans le 9^e arrondissement ainsi que dans d'autres rues de Paris Centre.

Dans notre secteur, la double pression touristique et immobilière accentue cette dynamique. Les loyers élevés écartent souvent les artisans et les commerces indépendants, parallèlement on voit se multiplier ces établissements de restauration rapide identiques et les conséquences sont très visibles : files d'attente sur les trottoirs étroits gênant piétons, familles et personnes à mobilité réduite, nuisances visuelles, sonores parfois en contradiction avec le patrimoine architectural et enfin accumulation de déchets plastiques liés à la vente à emporter.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Sans action, les habitants perdront leurs commerces de proximité et ce qui fait l'âme du quartier sera menacé.

Le vœu que nous présentons est mesuré et pragmatique. Il demande à la Ville, à travers sa Direction de l'urbanisme, d'engager avant la fin de la mandature, si possible, une étude de faisabilité pour placer les rues Richelieu, Petits Champs et Sainte-Anne en zone violette. Je finirai en disant que l'objectif est clair, il s'agit là de préserver la réalité économique et la diversité commerciale en garantissant aux riverains le maintien des commerces et services indispensables à la vie quotidienne à savoir, boucheries, poissonneries, primeurs, traiteurs, pharmacies, établissements de santé, au bénéfice des habitants comme de l'attractivité touristique.

Nous espérons que vous soutiendrez ce vœu qui s'inscrit pleinement dans les engagements de la Ville, vitalité des quartiers, notion de quartier du quart d'heure, circuits courts, transition écologique et qualité de vie urbaine. Nous vous remercions.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Bravo pour ce premier vœu, on a un peu dépassé le temps.

Applaudissements.

J'ai laissé filer, vous avez été assez sobres. Pour vous répondre, comme d'habitude bien sûr tout le monde peut participer dans chacun des groupes, sinon ce sera l'élue en charge du commerce et de l'artisanat, Dorine BREGMAN. D'abord peut-être des interventions, Jacques BOUTAULT, Luc FERRY.

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Oui, Monsieur le Maire. Je tenais à féliciter ces citoyens engagés pour leur action et les féliciter aussi particulièrement pour être les premiers à s'être saisis de cette opportunité pour laquelle le groupe auquel j'appartiens s'est beaucoup battu pour que vous puissiez vous exprimer en conseil d'arrondissement et contribuer très concrètement à la démocratie locale. Merci beaucoup pour cela. J'ajoute que le vœu est particulièrement bien rédigé et bien construit, c'est vraiment l'art du vœu. Merci beaucoup.

Sur le fond du sujet, je partage entièrement votre sensibilité. C'est-à-dire que certains quartiers à Paris, notamment celui-ci, sont en train de muter vers des quartiers à monoactivité touristique, pour faire court, les habitants ne s'y retrouvent plus et doivent aller toujours un peu plus loin pour faire leurs courses.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ce n'est pas un phénomène nouveau, c'est un phénomène qu'on avait observé dans les années précédentes dans d'autres parties du 2^e arrondissement, rue Saint-Denis pour d'autres raisons et un peu dans le Sentier pour d'autres raisons aussi. Face à cette monoactivité qui existait dans ces deux quartiers, la Ville a agi et a contribué à modifier la physionomie de ces quartiers avec deux outils principalement, enfin à l'époque, c'était l'opération Vital'Quartier qui a muté vers une opération qui s'appelle maintenant Paris Commerces. C'est un groupement d'intérêt public dépendant d'un bailleur social qui préempte des locaux quand ceux-ci sont à vendre pour y installer un commerce en rupture par rapport à la monoactivité observée. C'est long, mais cela marche très bien.

Pour terminer, pour ne pas être trop long, je dirais que si votre vœu peut contribuer à mettre en place ce type d'opération dans le quartier que vous évoquez, le quartier Louvre-Opéra, je pense que c'est une très bonne initiative citoyenne et je tenais à vous en remercier. Personnellement, je voterai votre vœu et je pense que mon groupe s'associera aussi à un vote favorable. Merci à vous.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Jacques. Luc FERRY.

Luc Ferry, Délégué de Paris Centre en charge de la qualité des services publics, de l'occupation temporaire des bâtiments et des finances

Monsieur le Maire, chers collègues, cher public. Oui, merci pour ce vœu. Bien sûr, nous soutenons toutes les initiatives qui peuvent favoriser l'implantation ou le maintien des commerces du quotidien, puisque c'est de cela qu'on a besoin.

En revanche, je vais juste ajouter une petite chose, on est en périphérie proche d'un quartier où il y a beaucoup de bureaux, il y a donc des employés qui cherchent à se restaurer le midi, donc il y a beaucoup de commerces de bouche à emporter. Vous avez ciblé quelque chose de particulier, les *bubble tea*, mais il y a beaucoup de commerces de restauration rapide qui se sont implantés dans ce quartier parce qu'il y a des bureaux. Voilà.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Aurélien VÉRON.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Bravo pour ce vœu, parce que c'est vrai que c'est important de pouvoir contribuer et c'est une belle contribution pour ouvrir, donc c'est toujours bienvenu.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

On a un quartier qui dépérît de ce point de vue là parce qu'il reste un fromager, le poissonnier ferme et concernant les deux bouchers, un a fermé et le deuxième est en train de partir et je ne parle pas de la rue Sainte-Anne. On a un quartier qui devient un quartier *bubble tea*. Beaucoup d'habitants sont là parce ils aiment ce côté Tokyo, Little Tokyo, mais là, ce n'est plus Little Tokyo, c'est une invasion avec beaucoup de déchets. On a un volume de déchets qui nécessiterait sans doute plus de passages pour vider les bacs qui sont archi remplis, c'est à mon avis un peu tard parce que quasiment tous ont disparu, il reste très peu. Je ne suis pas sûr que Paris Foncière puisse acquérir des baux parce que les prix sont excessivement élevés.

On entend aussi des soucis de plan de circulation, je pense qu'avec Florent il faudrait peut-être réfléchir. Je sais qu'une nouvelle vague de mise en opposition des rues arrive, c'est un vrai souci pour les derniers commerçants qui ont du mal à se faire livrer, il n'y a pas qu'eux, mais c'est aussi eux. Le boucher qui est vieux, qui est âgé, ne trouve pas de repreneur et c'est un des arguments parmi d'autres qui l'incitent à fermer. Je pense que c'est une stratégie d'ensemble. J'attends le classement avec impatience, comme va dire Dorine BREGMAN. Je pense que c'est un ensemble de mesures et pas juste une mesure qui peut préserver ou peut-être restaurer une dynamique de commerce de proximité.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. On a normalement une prise de position par groupe. Je veux bien si c'est très court, Jean-Paul. Il faut être très rapide.

Jean-Paul MAUREL, Délégué de Paris Centre en charge de la transition écologique du bâti et des constructions publiques

C'est une intervention un peu personnelle parce que j'habite quartier depuis 1980. Je ne partage pas forcément toutes les réflexions, je partage tout à fait le vœu et bien sûr, je voterai pour. Je voulais juste témoigner un peu de l'évolution de l'environnement.

Au niveau des bureaux, il y en avait autant en 1980, il y avait des bureaux de la Sernam, il y a avait les Nouvelles messageries de la presse parisienne, il y avait L'IMPRIMERIE DE LA PRESSE, rue du croissant, etc. Au fil des années, mes enfants sont nés dans ce quartier, je les promenais au jardin du Palais-Royal, c'était le plus proche de chez moi, j'ai vu vraiment cette évolution qui est décrite dans votre vœu. Vraiment, aujourd'hui, beaucoup de commerces ont disparu, il y a beaucoup moins de diversité, c'est uniquement de la restauration rapide, c'est peut-être 70 %, 80 % de tout ce qui s'est installé. Les boutiques sont parties, elles ont été remplacées par de la restauration rapide, par des bars.

Voilà, c'est juste un témoignage personnel que je voulais apporter.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Quitte à témoigner, on aurait pu témoigner aussi de ce que j'ai fait pendant ces années où vous avez été élu. Je pense que Dorine va rappeler en dissociant ce qui a été fait via Paris Commerces et via le GIE qui sont deux outils distincts.

Merci pour ce vœu, vous voyez que tous les élus de tous les groupes se sont exprimés, vous avez permis d'avoir un débat intéressant sur le fond. Martine veut dire quelque chose avant que Dorine ne répondre.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

La difficulté est d'être les premiers et vous avez mis la barre haut parce que tout ce que vous avez exprimé, c'est vraiment ce que pensent tous les habitants de ce côté-là. Je vous en remercie. C'est vrai que le commerce de proximité est quelque chose d'extrêmement important et c'est encore mieux parce que ce sont des habitants et des riverains qui le disent, c'est si bien écrit. Franchement, on votera pour.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci, Martine. Dorine BREGMAN, enfin, pour répondre.

Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme

Merci, Monsieur le Maire. Merci beaucoup au conseil de quartier Louvre-Opéra d'avoir proposé ce vœu. Je ne vais pas faire durer le suspense, l'avis de l'exécutif est évidemment favorable au vote de ce vœu.

Je voudrais simplement apporter quelques éléments complémentaires de connaissances et peut-être de mise en perspective avec les chiffres clefs sur le commerce à Paris Centre que vous connaissez, avec une densité commerciale exceptionnelle et surtout, puisqu'on parle de commerces de proximité, une densité qui est deux fois supérieure à la moyenne parisienne en matière de commerce de proximité. Ce qui ne résume pas la situation à Paris Centre et celle que vous connaissez dans le quartier Louvre-opéra parce qu'on a effectivement de grandes disparités dans Paris Centre. Entre les rues marchés qu'on connaît, Rambuteau, Bretagne, Montorgueil, etc., et les marchés découverts, puisque nous en avons 4 qui sont assez bien répartis sur le territoire de Paris Centre, dont 2 dans le 1^{er} arrondissement, Saint-Eustache et marché Saint-Honoré, et un dans le 2^e, Bourse qui n'est pas très loin non plus en distance à pied, voire en transport en commun. C'est le périmètre.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour faire ce constat que dans ce quartier Louvre-Opéra, on a assisté à cette mutation. Personnellement, je suis très fan de Little Tokyo et je trouve qu'on a d'excellents restaurants japonais et que cette présence de la culture japonaise à Paris ne m'apparaît pas du tout comme une invasion, mais au contraire comme la caractéristique culturelle d'une capitale cosmopolite et accueillante pour le monde entier. Je suis bien d'accord avec vous que la multiplication des *bubble tea* dans ce quartier-là, comme des *coffee shop* dans le Marais, relève exactement du même phénomène de prolifération de ces types de commerce tout simplement parce qu'ils sont très faciles à installer. Il n'y a aucune compétence technique à avoir pour faire les fonctionner, enfin il en faut un peu pour être un barista si on veut faire de jolis décors sur les cappuccinos, mais cela s'apprend assez vite et sur les *bubble tea* c'est pareil, c'est vraiment très facile et rapide à installer, il n'y a surtout pas de contrainte d'urbanisme, pas d'extraction, pas d'équipement technique.

Pour en revenir au sujet le plus technique du PLU. Dans le PLU, on a effectivement deux types de protection des commerces, le linéaire rouge, qui est une protection simple et le linéaire violet, ce que vous demandez, et ce qu'on va évidemment s'attacher à obtenir, qui permet une protection renforcée, en particulier de l'artisanat. Évidemment, les boulangers, les bouchers et les poissonniers sont des artisans. De ce point de vue-là, cela permet une meilleure protection. Je voudrais aussi quand même rappeler que de nombreuses rues de Paris Centre sont déjà protégées et déjà en zone violette ou en linéaire violet, notamment les rues de Castellane, rue Saint-Honoré entre le numéro 33 et le numéro 112, donc plus près des Halles, rue Montorgueil évidemment, la rue des Petits Carreaux, la rue du Nil, la rue Saint-Denis, le passage du Bourg l'Abbé, la rue Saint-Louis en l'Isle et enfin la rue de Bretagne entre le numéro 2 et le numéro 32 parce que l'autre trottoir est dans le PSMV.

Je voudrais rappeler quelques actions de la Ville, en particulier de la mairie de Paris Centre auxquelles nous nous sommes attachés depuis le début de la mandature. Nous avons, grâce à l'action du guichet unique Paris Commerces, reloué plus de 60 locaux, notamment en 2024 par exemple 3 locaux commerciaux, 3 locaux d'artisanat, 1 cabinet médical, 1 local associatif et 2 locaux de bureaux pour des activités du type architecte ou *designer*.

Avec tout cela, il est évident que nous avons besoin de renforcer notre action en matière d'implantation de commerces de proximité. Je ne désespère pas, puisque la mandature n'est pas terminée, d'avoir une programmation intéressante dans l'immeuble du marché Saint-Honoré. Nous avons été en relation et nous sommes en relation avec les porteurs de projets pour faire en sorte que certaines zones commerciales sont occupées par des commerces alimentaires. Nous nous attachons à avoir des relations assez suivies avec des intervenants, y compris de la grande distribution parce que dans certains cas c'est utile. Je



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

peux quand même vous annoncer un petit *scoop*, nous installons, nous ouvrons, ou plutôt *mon-marché.fr* s'installe rue Réaumur dans le 2^e arrondissement dans ce très bel immeuble qui a été très bien rénové. *mon-marché.fr* est la filiale urbaine de Grands Frais, donc ce sera un magasin d'une assez grande capacité avec uniquement des produits frais et j'espère que cela complétera utilement l'offre de produits alimentaires et de commerce alimentaire à Paris Centre. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Dorine. Un vœu a été présenté, tout le monde a pu s'exprimer. Je propose qu'on le mette aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Juste pour le plaisir de voir le vote, je vais quand même demander à tous les votes pour de lever la main. Ce vœu est adopté à l'unanimité. Je vous félicite.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

Applaudissements.

Merci beaucoup, vous allez voir que ce ne sera pas forcément évident pour tous les autres vœux.

Rires.

Je laisse Martine FIGUEROA présenter le prochain vœu qui parle de la situation des Halles et de Turbigo en expliquant qu'il y a plusieurs versions. Il y a une version déposée, il y a une version sur table, il y a une nouvelle version sur table qui correspond tout simplement au fait que parfois, quand un vœu est déposé, des discussions s'opèrent, ce qui a été le cas, je vais laisser Martine FIGUEROA le présenter, une discussion entre la porteuse du vœu et la majorité pour l'amender et peut-être proposer une version qui convienne à un plus grand nombre.

VPC 2025 30 Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à la dégradation préoccupante de la situation rue de Turbigo et au tunnel des Halles

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

On ne peut le cacher à personne, un secteur de la rue Turbigo et des tunnels des Halles est confronté à une dégradation du sentiment d'insécurité des riverains. Il y a la présence croissante d'usagers de drogues dont certains adoptent des comportements agressifs. Cette situation entraîne des dégradations d'immeubles, de mobilier urbain, des vols et des actes de vandalisme touchant plusieurs commerces.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

On a beaucoup échangé depuis cette prise de conscience. On a vu et considéré avec la mairie de Paris Centre qui souhaite aussi un embellissement du centre de la capitale, qui va contribuer à requalifier les voiries souterraines des Halles et l'entrée donnant sur la rue Turbigo.

Considérant depuis les derniers incidents davantage de mobilisation conjointe des effectifs de police de Paris qui effectuent 3 passages par jour et des forces de police nationale sur la rue Turbigo et tout le secteur des Halles, j'ai eu ces éléments par la police municipale et la police nationale ;

Considérant l'engagement de la mairie de Paris Centre en partenariat avec la Ville, la préfecture de police, le commissariat, Westfield et la RATP dans le cadre d'opérations sur site, de comités stratégiques et de différentes réunions partenariales ayant lieu régulièrement sur la situation depuis plusieurs mois ;

Considérant que les voiries souterraines des Halles font l'objet d'un nettoyage en profondeur mensuel par les équipes de la DPE accompagnées par la police municipale et les services d'accompagnement de sans-abri ;

C'est vrai qu'on a l'impression que ce n'est pas énorme, je pense qu'une fois par mois n'est peut-être pas suffisante, mais c'est quand même ce qui existe.

Considérant la présence d'une unité mobile de l'association AIDES et CSAPA du Groupe SOS (qui est vraiment un groupe très bien sur ces types d'addiction) au 110, les Halles pour accompagner les usagers de drogues présents dans le secteur vers la sortie d'addiction.

Avec les élus du groupe Union Capitale, nous émettons un vœu et nous espérons que vous allez tous vous y associer :

- que la Ville demande à la préfecture de police une évacuation et mise à l'abri immédiate et complète des personnes à la rue ayant trouvé refuge dans les tunnels des Halles ;
- qu'à l'issue de cette évacuation, la voirie souterraine soit immédiatement nettoyée, sécurisée et réaménagée ;
- que les accès non essentiels soient fermés ;
- que les recoins favorisant les attroupements soient supprimés ;
- que l'éclairage soit renforcé ;
- que la vidéo protection soit installée ;



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

- qu'un plan d'action partenarial entre la préfecture de police, Westfield, la RATP et la Ville de Paris soit acté pour fermer certains tronçons et requalifier une partie des voies souterraines des Halles ;
- que la préfecture de police mette en œuvre un plan d'action d'urgence incluant un renfort permanent des effectifs de police nationale ;
- que la police municipale de Paris continue d'être pleinement mobilisée dans le secteur Turbigo – Halles pour assurer la tranquillité des riverains ;
- que l'ARS appuie les associations AIDES et Groupe SOS déjà dans le secteur pour proposer un dispositif sanitaire et social efficace avec mise à l'abri, accompagnement vers les soins et prise en charge des personnes en situation d'addiction ;
- qu'un suivi public soit présenté chaque trimestre en précisant le nombre d'interventions, d'interpellations, d'actions de la police municipale, de mise à l'abri, ainsi que l'état des dégradations, des vols et des réparations pour les commerces impactés ;
- que ce vœu soit transmis à la mairie de Paris et au préfet de police pour réclamer un calendrier de mise en œuvre de l'évacuation, de la mise à l'abri et de la sécurisation des tunnels des Halles avec la mobilisation conjointe de la police nationale et de la police municipale.

J'espère que vous allez pouvoir voter ce vœu et donner votre accord.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Il y a peut-être des demandes d'intervention, et après Véronique répondra. Aurélien.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

C'est un vœu intéressant et donc je crois qu'il va dans le bon sens et souligne de vrais problèmes de quartier depuis plusieurs années qui s'ajoutent à d'autres. Il y a toujours eu des consommateurs de crack dans les sous-sols, plutôt apaisés dans les années 2000 – 2010 et puis après le COVID, il y a eu une vraie accélération, une vraie amplification. La préfecture de police parle de quelques dizaines, j'ai assisté plusieurs fois à des rentrées de groupes de 4 ou 5 tout l'après-midi et on parle de plusieurs centaines, entre les deux on doit être entre les 100 à 200 personnes. Cela soulève de vrais problèmes de voisinage qui s'ajoutent aux problèmes de surface.

L'accès au tunnel est un vrai problème et l'idée est de pouvoir au moins avoir des barrières avec un gardien qui ne permettent plus aux piétons d'entrer via les accès par les parkings. On a eu un mort il y a un an et dans un des témoignages récents un des consommateurs



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

de crack raconte comment les dealers se sont emparés d'un homme, l'ont tabassé à mort et c'est sans doute lui qu'on a retrouvé dans les escaliers. Cela crée un sentiment d'insécurité très fort et cela crée aussi de l'insécurité réelle.

Sur le rôle de SOS, le CSAPA est important, AIDES fait de la prévention, on en a longuement discuté, je ne pense pas efficace l'action d'AIDES en termes d'orientation vers les soins, en revanche ils ont un rôle très important de prévention. Attention à la prévention, on a vu ensemble ce que cela donnait rue de Cléry. Je crois à l'injonction thérapeutique et je défends cette thèse, c'est-à-dire l'orientation vers les soins forcés pour ceux qui ne contrôlent plus leur comportement qui se mettent en danger et mettent en danger les riverains.

J'irais un cran plus loin que ton vœu, en tout cas nous allons le voter parce qu'il va dans le bon sens.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Véronique pour répondre, en sa qualité d'élue en charge de la tranquillité et de la police municipale. En réalité, nous sommes beaucoup être préoccupés par ce sujet, l'exécutif, Dorine dans la relation avec les commerces, Karine avec les parents d'élèves qui sont à proximité, Shirley sur le travail social important qu'on fait, Catherine sur le volet médical.

Je dis juste un mot, évidemment qu'il y a eu aux Halles la situation actuelle encore plus compliquée à certaines époques, mais on ne nie pas que la situation fluctue et qu'elle est difficile. Cela fait évidemment l'objet de discussions importantes, nombreuses, avec la préfecture de police dont je tiens à souligner que les opérations qui peuvent être coup de poing comme celles de la police municipale avec une présence très accrue n'épuisent pas le sujet puisqu'il y a aussi des opérations beaucoup plus longues, difficiles à dire au grand jour. De temps en temps un article de journal raconte ce qui s'est fait pendant plusieurs mois, mais bien sûr que pas tout, notamment quand il y a de longues filatures pour lesquelles la police a plutôt, comme la semaine dernière, une politique qui consiste à remonter les filières pour essayer de faire de grandes opérations. C'est frustrant pour les habitants parce qu'ils ne savent pas et que cela prend du temps.

Véronique, tu peux donner ta réponse à Martine sachant que nous avons beaucoup discuté, les uns et les autres, sur cette situation.

Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la

CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne

Bonsoir à toutes et à tous. Il n'y a pas de réponse puisqu'il n'y a plus de question vu l'état des discussions qui ont mené au vœu qui vous est présenté. Je vais juste vous donner des éléments de contexte que j'ai pu partager avec le conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil qui s'était aussi saisi récemment de ce sujet.

Il y a le vœu, et la police nationale au premier chef avec la préfecture de police et la police municipale ont renforcé leurs interventions de manière coordonnée en fonction de leurs compétences respectives depuis quelques mois compte tenu de la prise en compte de la dégradation de la situation et pas seulement en lien avec la présence d'usagers de drogues et de crack sur le territoire.

Des chiffres de délinquance sont en augmentation, ce qui a amené la procureure de Paris en lien avec la préfecture de police à créer une cellule de coordination judiciaire. Une réunion a eu lieu la semaine dernière, on y a été conviés. La mesure a bien été prise et la recherche de plans d'action dans la globalité existe déjà, ce vœu existant ou pas. L'essentiel est qu'il y ait de vrais moyens mis en œuvre.

Il y a une vraie détérioration pour les riverains de la sortie du tunnel, quand je dis riverains, il s'agit de l'ensemble des acteurs présents, ceux qui y habitent, les familles, les commerçants qui se sont mobilisés, des textes ont circulé en ce sens. La police municipale a vraiment renforcé son action de terrain comme elle l'avait fait sur Bonne-Nouvelle au moment de la détérioration pour avoir le maximum d'informations et de capacité de réaction en lien avec la police nationale. Cela rassure parce qu'ils sont après en capacité d'intervenir rapidement. C'est vraiment ce lien de proximité important qui est mis en place par la PM. La PM continue d'être sur le terrain y compris de manière non visible, ce qui a permis d'identifier différentes adresses sur Paris Centre et pas seulement, ayant un lien avec la fabrication et le trafic de stupéfiants, notamment de crack. On sait que c'est un travail de longue haleine et que les choses peuvent se reproduire.

Je rappelle que cette détérioration a un petit lien avec la pression globale qui avait été mise dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques ainsi qu'avec la fermeture du CAARUD à laquelle nous avions été contraints compte tenu de la détérioration pour les habitants de la rue de Cléry. Depuis, nous n'avons pas de site pérenne de l'activité CAARUD, je le rappelle. Le AIDES fait des actions hors les murs, c'est aussi dans leur mission, puisque cette association n'a pas vocation à apporter toutes les solutions. Il y a quand même aussi une fragilisation alors qu'il est important d'accompagner le public avec des éléments de vulnérabilité et de violence dont sont souvent témoins des riverains.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

En tous les cas, je vous rappelais l'ensemble de ces éléments.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup. Avec un avis sur le vœu favorable, si j'ai compris.

On votera donc ce vœu, je crois, peut-être à l'unanimité. Au fond, on a les mêmes préoccupations mêmes si on a des analyses complémentaires. Je suis présent tous les jours avec Véronique et d'autres élus, on y passe tous les jours. Aujourd'hui, à la suite d'une réunion avec les parents sur ce sujet dans un café à proximité pour voir, j'ai vu défilé à peu près toutes les 10 minutes ou 15 minutes des équipages de police nationale, de police municipale que je n'avais pas prévenues. Je les remercie donc.

La seule nuance que je vais donner est que même si ce vœu est principalement dirigé vers le préfet police, je voudrais aussi exprimer notre gratitude et la grande solidarité avec leur travail. On n'a pas toujours le même sentiment de l'urgence des situations que le préfet police, c'est normal. Je voudrais saluer la mesure de l'importance de cette situation que Véronique LEVIEUX a rappelée et qui, je crois, a été prise peut-être un peu plus tard que nous ne l'avions vue avec le commissariat par la préfecture au sein de son quartier général. Je me félicite que cela aille dans le bon sens et que cela augure peut-être d'une résolution proche.

Je vous remercie, est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? Non. Je vous propose qu'on passe au vote. C'est le vœu que Martine FIGUEROA a présenté. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 2 abstentions. Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Le vœu est adopté à 2 abstentions près par l'ensemble du conseil.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à la majorité des participants.

Merci. Nous poursuivons. On change totalement de sujet pour le prochain vœu, on a une série de vœux mémoriels. Vous savez qu'il y a deux types de vœux, il y a les vœux qui nous permettent d'essayer d'enclencher une action dans des domaines où on n'est pas forcément totalement compétents et des vœux propres qui sont presque performatifs puisqu'en matière mémorielle cela passe souvent par un vœu suivi d'une action directe.

Christel TORIELLO quitte l'assemblée à 21 h 48.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

VPC 2025 31 Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un jardin de Paris Centre en hommage à Ginette Kolinka

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Nous avions peut-être un peu annoncé le vœu que je présente ici au moment où on a eu nos commémorations, celles de la rafle du Vel' d'Hiv' qui a lieu le 16 juillet. Une des rares commémorations qui étaient une tradition du 3^e arrondissement perpétuée dans le cadre de Paris Centre. Lors de cette commémoration, le 17 juillet dernier, Ginette Kolinka que tout le monde, je crois, connaît ici et qui a fêté ses 100 ans cette année ici à la mairie, était présente et on a pu lui annoncer qu'on avait l'intention de déposer un vœu et c'est ce qu'on fait ce soir.

Un vœu pour proposer qu'un lieu de Paris Centre porte son nom, mais pas n'importe quel lieu. En l'occurrence, nous avons un lieu sur lequel nous sommes quelques-uns à travailler depuis un certain temps. C'est, je l'évoquais tout à l'heure, la transformation d'un îlot au cœur de ce secteur sauvegardé du Marais qui correspond à celui des anciens entrepôts de Lissac qui sont rasés, la terre a été livrée et normalement ce jardin sera prêt pour l'école. Il aura la particularité d'être un jardin tout à fait original, une cour oasis la semaine pour le collège Victor Hugo qui avait jusqu'ici une cour extrêmement exiguë, et un jardin public pour le grand public le week-end et en dehors des horaires scolaires. Je crois que c'est une des premières. Nous avons trouvé bon et nous aimerais proposer que ce jardin qui s'insère dans l'opération dont je parlais tout à l'heure sur l'annexe Épernon puisse être nommé Ginette Kolinka pour de nombreuses raisons. D'abord son rôle dans l'histoire nationale, elle a été l'héroïne de plusieurs livres dont une BD dont les panneaux ont été exposés dans notre mairie, elle a également témoigné très souvent dans beaucoup d'écoles, mais particulièrement à Victor Hugo qui va bénéficier de ce jardin, elle a aussi grandi rue Vieille du Temple où sa famille était commerçante, elle a d'ailleurs toujours une partie de sa famille qui y exploite un commerce et l'entrée de ce jardin sera dans cette rue.

Je rappelle ce slogan qui me vient à chaque fois qu'on visite le site avec Karine qui y va à peu près tous les jours pour vérifier que les travaux avancent bien, cette formule dont je n'arrive pas à me détacher « Lissac pas Isaac », c'était la formule terrible collaborationniste de l'entreprise pendant la Seconde Guerre mondiale. Je me dis, on se dit, peut-être que c'est un juste retour de l'histoire de transformer ce qui a été un lieu associé à l'image d'une marque qui a pu à un moment donné être associée à la collaboration et de lui faire porter ce nom de Ginette Kolinka, témoin infatigable devant nos élèves. C'est un lieu de



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

transmission et mitoyen d'un EHPAD qui s'associe à des rencontres intergénérationnelles entre les collégiens et les plus seniors.

Je vous propose donc de voter ce vœu pour que nous attribuions au futur jardin sur l'emprise Lissac le nom de Ginette Kolinka. Je vous remercie.

S'il y a des commentaires, je les prends. Corine FAUGERON.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

J'ai une petite difficulté puisqu'il s'agit de quelqu'un de vivant. Autant il n'y a aucun problème pour qu'on réserve un lieu et ce jardin à Ginette Kolinka, c'est parfait, je trouve que c'est une très bonne idée, mais on peut peut-être essayer de respecter la règle et ne pas tout de suite lui attribuer ce lieu. C'est quand même vraiment bizarre de se précipiter comme ça, je trouve que même vis-à-vis d'elle ce n'est pas respectueux, alors que c'est très bien d'avoir choisi un lieu qui lui sera réservé. Je trouve cela très bien, mais c'est un peu dommage de se précipiter. Manifestement, nos amis, nos collègues du 11^e arrondissement sont un peu jaloux parce qu'elle habite le 11^e et ils auraient aimé qu'elle soit plus honorée dans le 11^e, mais ce sont les histoires entre arrondissements, c'est Clochemerle, voilà. Donc là-dessus, ce n'est pas grave.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Martine et Aurélien, dans cet ordre. Je réponds très rapidement sur la règle qui n'est d'ailleurs pas une règle absolue, elle souffre des exceptions, je pense en particulier à Line Renaud dont le nom a été donné de son vivant. Il me semble qu'à partir de 100 ans, peut-être qu'on peut considérer que la règle souffre des exceptions, car c'est assez exceptionnel de vivre plus de 100 ans et d'avoir la vie de Ginette Kolinka. Elle aura 101 ans, je l'espère, en janvier ou en février prochain, ce qui correspondra sans doute à peu près à la livraison de ce jardin, en tout cas son ouverture au grand public. Je me dis qu'une exception à la règle peut être faite.

Quant au 11^e, effectivement, cela nous a été rapporté et je propose que le 11^e qui n'a pas connaissance d'initiative ou de lieu réfléchisse au lieu qu'ils veulent lui donner, pourquoi pas une école. En tout cas, je les laisse libres de voter dans leur conseil ce qu'ils voudront.

Martine FIGUEROA, puis Aurélien VÉRON.

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

Moi, par contre, je trouve cela génial. C'est vrai qu'il y a des règles que l'on pourrait peut-être un peu changer de temps en temps. Je trouve cela génial qu'elle puisse voir son jardin



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

avant de disparaître. C'est vrai que de temps en temps j'ai demandé un jardin au nom de Jean-François LEGARET, il est encore un peu jeune, il n'a pas 100 ans ! Franchement, je vote 100 fois ce vœu.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Autant parfois je trouve qu'il y a un peu de prolifération de commémorations, de plaques et de noms, autant là c'est une sacrée histoire. Elle est régulièrement dans le Marais à vos côtés. En tout cas, c'est une triste et très belle histoire à la fois. C'est vrai que c'est un bel anniversaire pour les 101 ans, je trouve que c'est une belle idée. Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de Ginette Kolinka à Paris qui sont dans cette situation-là, on est sur une exception, donc il ne s'agit pas de généraliser cela. Il y a d'autres cas pour lesquels c'est vrai que je suis un peu interloqué, mais pour cette affaire-là, franchement nous sommes partants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Je propose qu'on vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie pour cette unanimité.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

Je ne sais pas si Aurélien va être content de la suite de ce conseil, ce sont toujours des hommages, mais quand même plutôt à des personnages d'exception. On va discuter en tout cas, mais je crois que c'est le cas du prochain vœu. Je laisse Yohann présenter la proposition d'un hommage appuyé à Vladimir Jankélévitch.

VPC 2025 32 Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un lieu de Paris Centre en hommage à Vladimir Jankélévitch

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues. Le présenter concerne un hommage à Vladimir Jankélévitch.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Et lui est mort.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Il y a 40 ans. C'est un philosophe, musicologue et résistant. Ce vœu s'inscrit à l'occasion du 40^e anniversaire de son décès. Reconnu comme l'un des grands penseurs du XX^e siècle, Vladimir Jankélévitch a lié intimement sa philosophie morale et son engagement. Destitué de la fonction publique en 1940 parce que juif, il rejoint la résistance, expérience fondatrice de sa réflexion. Après la guerre, il n'a cessé de défendre la mémoire des victimes du nazisme, de dénoncer l'antisémitisme et la négation de la Shoah tout en avertissant dès les années 60 des nouvelles formes que pouvait prendre cette haine.

Professeur de philosophie morale à la Sorbonne pendant près de 30 ans, il a marqué des générations d'étudiants par la clarté de sa pensée et la force de son enseignement. Installé dès 1938 au 1, quai aux Fleurs où une plaque commémorative rappelle sa présence, il a vécu dans notre arrondissement jusqu'à sa disparition en 1985 à l'exception des années passées dans la clandestinité.

Ce vœu propose donc qu'un lieu de Paris Centre soit nommé en hommage à Vladimir Jankélévitch afin d'inscrire durablement son nom et son engagement dans notre mémoire collective. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Non. Je propose qu'on vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Il est adopté à l'unanimité.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

On poursuit, Aurélien va être content.

VPC 2025 33 Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en souvenir de la première boutique des frères Renoma

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Oui, c'est la soirée des vœux mémoriels. Le vœu présenté cette fois-ci concerne l'apposition d'une plaque commémorative aux 22, rue Notre-Dame de Nazareth, le lieu d'origine de la maison Renoma qui a marqué l'histoire de la mode parisienne et internationale.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Fondée par les frères Maurice et Michel Renoma au début des années 60 à partir de la boutique familiale confiée par leur père Simon, la maison a révolutionné le stylisme en proposant un style audacieux et avant-gardiste libéré des conventions vestimentaires. Par ses coupes, ses couleurs et ses matières inédites, elle a inventé l'esthétique élégante, libre et androgyne qui a profondément influencé toute une génération. Renoma a habillé la jeunesse parisienne des années 60 – 70 et de nombreuses personnalités de John Lennon à Jacques Dutronc, de Jane Birkin à Jim Morrison ou encore Valéry Giscard d'Estaing.

Rires.

Ce style est devenu une véritable signature de l'époque et reste associé à l'avant-garde créative de Paris.

Parce que cette aventure est née à Paris Centre, dans une rue voisine du Carreau du Temple alors haut lieu de la fripe parisienne, il est proposé d'honorer ce patrimoine culturel en apposant une plaque commémorative à l'adresse de la première boutique. Ce vœu vise ainsi à inscrire dans l'espace public la mémoire de la maison Renoma qui a contribué au rayonnement de la création parisienne. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Corine FAUGERON.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Là encore, on prend des gens vivants, en tout cas Pierre Renoma est toujours vivant et toujours actif. Je trouve que c'est un peu les enterrer avant leur mort, c'est un peu dommage. La boutique Renoma est quand même du prêt-à-porter un peu connu, mais du prêt-à-porter, ce n'est pas du tout de la grande couture et le rayonnement pour les minets et les minettes dans le monde entier, mais c'était il y a très longtemps et la plupart des personnes qui sont autour de cette table ne savent même pas à quoi ressemble un minet de ces années-là. C'est ça la marque de fabrique Renoma. Nous ne prendrons pas part au vote parce que je pense que là, c'est trop.

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

On parle d'une plaque devant leur boutique, ce n'est pas une rue qui est nommée en leur nom, il y a quand même une logique.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience

Si tu veux mettre des plaques devant tous les créateurs du Sentier, tu en mets une à chaque... excuse-moi.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

C'est le principe du vœu, on propose, on l'a fait pour Kenzo, on l'a fait pour d'autres créateurs. On propose, et après chacun vote en son âme et conscience, il y a des gens plus connus que Renoma, il y a beaucoup de créateurs moins connus. Une œuvre artistique aujourd'hui, ce n'est d'ailleurs pas de cela qu'il s'agissait.

Je propose qu'on vote, c'est le principe du vœu, s'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Il y a finalement plus d'abstentions que de ne prend pas part au vote, merci 4, 5, on fera les comptes après. Par déduction, tout le reste vote pour. Je vous remercie. Le vœu est adopté.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à la majorité des participants.

On poursuit. Je crois que c'est Yohann qui porte ce vœu avec le soutien moral de Karine. Ce n'est pas un vœu du conseil de quartier, mais c'est quand même un peu à un vœu d'un lycée que l'on porte ici dans ce conseil.

VPC 2025 34 Vœu présenté par Ariel Weil, Karine Barbagli, Yohann Roszéwitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Odette Longuet

Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine

Exactement. Le vœu que je plaisante conjointement avec ma collègue Karine BARBAGLI en charge des affaires scolaires et tous les élus du groupe Paris en Commun, répond à la demande formulée par Monsieur Pierre-Luc MASSON, le proviseur du lycée Sophie Germain, que l'on salue ce soir.

Il s'agit de rendre hommage à Odette Longuet, ancienne élève du lycée et résistante fusillée en 1944 pour avoir secouru un maquisard blessé. La mémoire de cette figure de la résistance a déjà été honorée au sein de l'établissement, notamment par l'inauguration en juin dernier de la Cour des Résistantes qui met également à l'honneur Anne Jeanne Lagueunière, directrice du lycée et Marie Ernestine Vermot Droin, surveillante générale.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Les élèves se sont fortement impliqués dans ce travail mémoriel, notamment à travers la réalisation du film *Cour des Résistantes, Sophie Germain, une école parisienne sous l'occupation 1940-1944*.

Le vœu propose de prolonger cet engagement par l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade du lycée Sophie Germain au 9, rue de Jouy, afin de donner une visibilité publique à la mémoire d'Odette Longuet. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du travail de mémoire mené par la mairie de Paris Centre avec les établissements scolaires et dans la volonté affirmée de valoriser l'histoire des femmes, en particulier des résistantes. Je vous remercie.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup.

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Je vais juste ajouter qu'avec Dorine nous étions présentes lors de cette très belle cérémonie de dénomination de la Cour des Résistantes en présence de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique. C'était un moment vraiment magnifique. C'est un grand travail fait par des lycéens qui ont été lauréats du Prix National de la Résistance. Ils ont recherché les noms, ils avaient des noms, mais ils n'avaient pas le prénom de certaines de ces femmes. C'est maintenant une Cour des Résistantes quand on entre lycée au Sophie Germain.

C'est un très beau travail à saluer, merci, Yohann d'avoir présenté cette belle délibération.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Karine, juste pour dire un mot. Tout le travail qu'on a mené en fêtant ces commémorations, qui sont nombreuses c'est vrai, est de faire en sorte qu'il y ait des collégiens, des lycéens, des étudiants, parfois des élèves des écoles primaires. Nous, au fond, on n'aurait pas vraiment besoin de commémorer, nous avons besoin de transmettre. On n'est pas à l'initiative de ce vœu et je trouve extraordinaire que l'établissement avec ses professeurs d'histoire et ses élèves portent leur propre histoire et souhaitent l'inscrire dans les murs de Paris, cela mérite quand même notre soutien. Je vous propose de voter pour, évidemment. Corine.

Corine FAUGERON, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité

Cette fois, évidemment, nous allons voter sans problème cette délibération. Je pense qu'il est difficile d'avoir en même temps une plaque pour Renoma et une plaque pour Odette



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Longuet, ce n'est vraiment pas le même engagement, ce n'est vraiment pas la même réalisation. Bravo au lycée Sophie Germain d'avoir demandé cette plaque.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Pardon, mais on ne peut pas dire cela. On a des plaques pour Kenzo, on a des plaques pour de grands créateurs, on n'a pas qu'une monoactivité mémorielle. On ne peut pas être seulement la résistance et la Seconde Guerre mondiale. C'est un domaine extrêmement important, mais il faut évidemment pouvoir célébrer d'autres choses. C'est la beauté des conseils d'arrondissement, on n'arrête pas de changer de sujet, on vote sur le sport, on vote sur l'insertion. Il ne peut pas y avoir une monoactivité mémorielle, je suis désolé, je ne peux pas dire cela, c'est remettre en cause et démanteler tout ce qu'on a pu faire pour célébrer les créateurs, pour célébrer la richesse et le talent qui peuvent s'investir dans mille domaines.

Je vous propose qu'on vote, comme cela chacun peut voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je vous remercie. Le vœu Odette Longuet est voté à l'unanimité.

Après vote à main levée, le vœu est adopté à l'unanimité des participants.

On pourra transmettre au lycée Sophie Germain, à son proviseur et à ses élèves.

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Dès demain midi.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Dès midi. Merci.

QUESTION ORALE

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

On termine ce conseil par une question posée par Martine. Je te propose d'exprimer comme tu le veux cet équipement.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

QPC 2025 04 Question orale au Maire de secteur de Paris Centre présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif au square Albert Schweitzer

Martine FIGUEROA, Conseillère de Paris Centre

C'est une question qui vous est posée, Monsieur le Maire, par les habitants. Si je pose une question, c'est parce qu'on me l'a posée, surtout sur ce square qui est situé au cœur du 4^e. Pour ceux qui ne le connaissent pas, cet espace vert intégré au jardin des Arts Albert Schweitzer offre un cadre vraiment très apprécié par les habitants.

Des pelouses, des allées bordées d'arbres, des bancs en poutre et jusqu'à récemment une aire de jeux pour les enfants. Réaménagé en 2020, ce square rassemble plusieurs jardins historiques, dont celui du tribunal administratif de Paris et présente une belle diversité végétale : érables, buis, platanes à feuilles d'érable. Il constitue ainsi un véritable havre de paix au centre de Paris.

Or, l'aire de jeu qui existait autrefois a été supprimée. Les habitants se posent certaines questions en demandant les motifs de cette suppression. Est-ce que ce sont des travaux de réaménagement et de sécurisation ? Est-ce qu'il y aura une requalification d'espace vert en zone plus calme et contemplative ? Est-ce une suppression définitive sans projet de remplacement ?

Nous aimerions savoir en l'absence de communication officielle, les riverains expriment le souhait de voir ce square retrouver sa physionomie initiale avec une petite aire de jeux dédiés aux enfants.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci. Pour répondre, Karine BARBAGLI.

Karine BARBAGLI Première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire

Chère Martine. Sur ce très joli jardin, quelques réponses. C'est un jardin qui a été initié lors de la précédente mandature et qui a été inauguré après toute cette période de COVID marquante. C'est un jardin qui permet d'avoir à peu près 5000 m² de verdure au cœur du 4^e. Il est constitué de 3 espaces : le haut qui était le jardin de l'hôtel d'Aumont ; en bas, le parking de la Cité internationale, c'est un parking qui est devenu jardin ; le square Albert Schweitzer qui était à l'origine sans doute là où il y avait les jeux dont tu parles.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Aujourd'hui, la volonté était de créer des zones de perméabilité et de pleine terre. C'est ce qui a été fait dans ce jardin, mais les jeux existent toujours :

- il y a des petits jeux le long en bas ;
- il y a également tout un nouvel espace qui a été créé avec 2 baby-foot, 2 tables de ping-pong avec des balles en libre-service avec l'application, c'est très pratique, c'est gratuit, donc si vous n'avez ni balles ni raquettes vous pouvez quand même venir et jouer ;
- quand on monte sur le deuxième niveau, il y a un grand espace où les enfants peuvent courir avec une fresque sur le sol, une espèce de grande marelle terre et ciel ;
- il y a peut-être effectivement cette zone qu'on n'appelle plus contemplative, mais je pense que les enfants sont les bienvenus pour gambader à travers les fleurs et les buissons.

J'y suis passée dimanche parce que c'est un lieu où j'aime bien aller, c'était vraiment magnifique. On peut y gambader et pour que les enfants jouent, il y a peut-être juste besoin d'avoir des fleurs en couleur pour apprendre les couleurs, par exemple. En tout cas, c'est un lieu que j'encouragerais aussi les écoles à investir pour pouvoir faire classe dehors comment on le fait dans d'autres jardins à Paris Centre.

Je n'ai pas du tout suivi ce qui était écrit, mais ma réponse spontanée à cette question est qu'il y a toujours des espaces pour les enfants.

Il y a aussi des espaces pour les adolescents qu'on oublie souvent. Le ping-pong, le baby-foot, tout le monde peut jouer, c'est un lieu très intéressant pour les adolescents. On cherche à Paris Centre ou mettre des tables de ping-pong, c'est vraiment très prisé.

Un équilibre nouveau a été trouvé. Il y a toujours des moyens de regarder les choses et s'il y a besoin de plus de jeux, on pourra toujours le voir. Pour le moment, il y a vraiment cet équilibre qui existe dans ce beau jardin de 5000 m² avec de la pleine terre et de la perméabilité, je le rappelle, c'est un des enjeux aussi du réchauffement climatique d'avoir ces zones de fraîcheur et de trouver cet équilibre entre zones de fraîcheur, fréquentation des petits et des familles. Avec Ariel, pour nous c'est tellement important de trouver de la place pour cette ville à hauteur d'enfants. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Oui, Aurélien.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

C'est une remarque différente.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Qui n'est pas sur ce vœu. Juste un mot, Karine a bien expliqué. Je crois avoir énormément travaillé sur ce jardin, c'est véritablement un énorme bonus pour le quartier. On était partis d'un petit square qui s'appelait Albert Schweitzer et sur lequel il y avait des jeux qu'on a pour certains déplacés, remplacés ou substitués en augmentant le spectre des âges qui avaient des jeux.

Pour une raison simple, ils ont été supprimés : on a la visibilité de l'hôtel d'Aumont qui accueille le tribunal administratif et on a dû négocier avec les ABF, les Architectes des Bâtiments de France. Quand on a créé ce jardin, il existait pour une partie, une partie n'était pas en pleine terre, une partie était une dalle de béton. On n'a trouvé de la pleine terre qu'à un seul endroit, là où il y avait l'ancien jardin. On a donc privilégié cet endroit pour planter et c'est un énorme avantage pour les habitants d'être passé à un immense jardin qui réunit les jardins qui étaient plantés, mais inaccessibles en haut, un petit jardin qui n'était pas en pleine terre et une dalle de béton qui était tout sauf un jardin, qui portait le nom de jardin et Arts, mais qui n'avait pas de jardin. Tout cela est vraiment au bénéfice des habitants, les jeux que Karine a soulignés qui ont été augmentés, il y a même un théâtre pour les petits-enfants qui était porté par le budget participatif et qui a été livré un peu en fond de parcelle. On ne le voit pas beaucoup en ce moment, c'est peut-être aussi, à mon avis, une des raisons des questions puisqu'on n'a pas eu ces questions les 5 dernières années. En effet, une partie du jardin a été utilisée pour les travaux de Sophie Germain qui a fait une sortie de secours. Ces travaux sont un peu longs, ils monopolisent une partie du jardin et j'espère qu'on aura très prochainement le bénéfice de ce jardin.

J'ai été long, on va voter sur le vœu, mais peut-être Aurélien.

Plusieurs intervenants indiquent que c'est une question.

C'est une question, on ne vote pas, on a répondu à la question. Aurélien sur un autre sujet.

Aurélien VÉRON, Conseiller de Paris, Conseiller de Paris Centre

Juste une petite remarque pour le PV final. On a attaqué par le sujet du bus-douche et on a manqué la discussion, mais c'est notre faute. L'idée part un très bon sentiment et les conseils de quartier en ont débattu pendant 2 ans, voire plus. Je n'ai pas constaté une totale unanimité, pour moi dans ce qui a été dit, il y a une majorité, pas une unanimité. Je trouve que dans la délibération il manque les budgets futurs d'entretien et de chauffeur.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

Donc, on a un budget d'investissement initial, mais cela va être un grand poids dans les années qui viennent.

C'est un bus, il va devoir stationner, on sait qu'aujourd'hui à Paris Centre le stationnement n'est pas simple. Le but de ce bus et d'aller au contact des sans-abri dans nos quartiers, c'est 8 douches par jour, c'est un budget considérable pour 8 douches par jour.

Je trouve que le sujet n'est pas suffisamment creusé pour qu'on s'engage. On a voté, on a voté, mais bien mettre dans le PV que notre scepticisme reste là, on aimerait en savoir plus à l'avenir.

Par ailleurs, qu'est-ce que cela donnerait si ce budget était consacré à élargir les horaires d'ouverture des bains-douches ? On en a deux à Paris Centre qui sont sur des horaires un peu limités.

Question ouverte.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

D'accord, merci. C'est une précision de vote sur la toute première délibération. Pas de problème, cela sera inscrit au PV. Je rappelle que c'est un avis consultatif et que la délibération remontera normalement au conseil de Paris. On pourra corriger le vote au conseil de Paris, le vote ultime est celui-là. Concernant les questions, je propose qu'on en discute avec Catherine et Shirley en dehors du conseil.

On a fini à une heure relativement raisonnable. Catherine TRONCA.

Catherine TRONCA Adjointe au Maire en charge de la santé publique et environnementale, des seniors, des solidarités entre les générations, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

Une petite annonce. Demain, c'est le 1^{er} octobre et 1^{er} octobre égale octobre rose. Il faut y penser, il n'y a pas que les petits rubans roses, il faut d'abord faire ses mammographies quand on a le sexe pour le faire.

Il y a des stands, des courses, des *runnings*, on participe et on fait gagner de l'argent pour la recherche pour le cancer du sein. Merci.

Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Merci beaucoup, Catherine. Merci beaucoup à tout le monde.

Ce conseil est terminé.



CONSEIL DE SECTEUR DE PARIS CENTRE
Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025

La séance est levée à 22 h 15.

Ariel WEIL Maire de Paris Centre	Karine BARBAGLI Secrétaire de séance